

- 2 **Brève**  
Édito : Attiser ou apaiser ?
- 3 **Le monument aux morts de Gentioux a 100 ans**
- 4 **Coupes rases de feuillus : une ligne rouge au Bois du Chat**
- 5 **Saint-Pardoux-Morterolles**  
Et un nouveau projet éolien, un !
- 6 **Le RSA bientôt sous conditions ?**
- 7 **Foyer d'accueil médicalisé de Gentioux**
- 8 **La citoyenneté confisquée !**
- 9 **À la découverte des institutions paysannes alternatives du Pays Basque**
- 10 **Une fournée avec le Pain levé**
- 11
- 12 **Regarder la chasse autrement**
- 13 **Court circuit en roman photo**  
Une semaine des Low Tech à Felletin en juin  
Élisée Reclus, Penser l'humain et la terre  
Casse-rôles casse les rôles
- 14
- 15
- 16 **Histoire et mémoire de la Seconde Guerre mondiale**
- 17
- 18 **La chronique d'exils et « Pour continuer, tapez ! »**
- 19 **L'abécédaire du cyclisme limousin**  
L'histoire cocasse d'un vélo résistant
- 20 **Bloc-notes**

*Maudite soit la guerre !*



Couverture : Jeanne Fauchier

*Maudite soit la guerre !*



*Centenaire du  
monument aux morts  
pacifiste de Gentioux  
1923-2023 (Creuse)*

82

Trimestriel mars 2023 3,50€

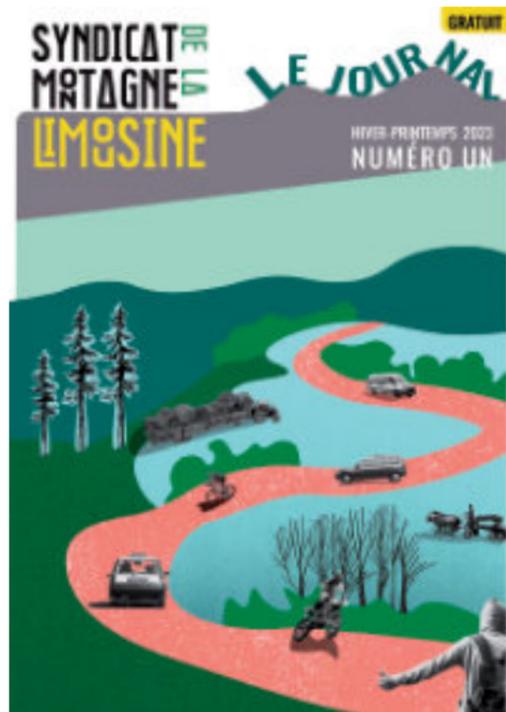
INSTANCE  
PACIFIQUE  
NOUS  
SAUVERA

IPNS

# Attiser ou apaiser ?

Au cours des dernières semaines, le plateau de Millevaches a eu l'horreur de se retrouver au cœur d'une série de polémiques largement entretenues par l'ancien député de la Creuse Jean-Baptiste Moreau et quelques-uns de ses affidados locaux suite d'une part à la course d'enduro d'Aubusson en novembre (voir notre dernier numéro), d'autre part à une petite histoire de squat dans une maison laissée à l'abandon depuis 8 ans à La Villedieu dont les occupants ont été expulsés le 2 février. Cette dernière affaire est même remontée jusqu'au plateau de l'émission de café du commerce de C8, *Touche pas à mon poste*, de l'affligeant Cyril Hanouna. Des journalistes se sont vautrés sur le sujet des « tensions » qui irrigueraient sans cesse le Plateau depuis l'affaire de Tarnac (2008), tensions derrière lesquelles il faudrait voir la main invisible de « l'ultra-gauche ». France 3 Limousin a attisé le débat le 19 février dans son émission *Dimanche en politique* autour de la question : « Plateau de Millevaches : une cohabitation difficile ». *Le Figaro* y a consacré une pleine page, l'AFP un long article repris entre autres par *20 minutes*. Inutile de dire que ces articles écrits par Alix Vermande sont à sens unique, prenant pour argent comptant les thèses de Moreau et consorts, sans contextualisation et sens critique, un bémol ici ou là suffisant à rendre « objectif » ce travail de « journaliste ». Alix Vermande, auquel nous avons fait part de nos critiques détaillées sur son travail de propagande, nous a aimablement répondu : « Je vous remercie pour vos retours constructifs. C'est bien plus agréable que de simplement recevoir : "vous avez raconté n'importe quoi". » C'est bien pourtant ce qui fut fait !

Nous ne souhaitons pas revenir sur toutes les erreurs, approximations, visions partielles, sous-entendus ou mensonges qui truffent ces articles (on l'a déjà fait pour *Marianne* dans notre n°79). Pourtant, il n'est pas possible de rester silencieux devant ce qui apparaît bien comme une cabale contre un ensemble de personnes et de groupes qui agissent localement et qu'il est facile d'amalgamer avec ce concept fourre-tout d'ultra-gauche. Même Philippe Brugère, le président du PNR, s'y met, alors qu'il devrait quand même mieux connaître son territoire que Monsieur Moreau qui a délaissé sa ferme et s'est fait embaucher par une officine parisienne de lobbying (pour, dit-il sans rire, continuer à « défendre l'intérêt général »). Sur le territoire, le Syndicat de la Montagne limousine en particulier a été attaqué de manière virulente. Philippe Brugère en fait, selon Alix Vermande, « l'expression caricaturale » de l'ultra-gauche « qui refuse même de se déclarer en association. Comme ça, il n'y a pas de bureau et pas de responsables. C'est pratique. » Le Syndicat est pourtant une structure tout à fait légale et conforme à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 sur les associations (qui institue l'association comme un groupement de personnes sans avoir besoin d'être forcément déclaré en préfecture). Heureusement, cela n'empêche pas des élus ou des



salariés du Parc de participer à diverses actions du syndicat, ni le PNR de l'avoir déjà sollicité (lorsqu'il a répondu à un appel à manifestation d'intérêt de l'Ademe sur le thème des mobilités, Avélo 2, le PNR a même demandé au Syndicat de lui faire une lettre de soutien pour la joindre à sa candidature et montrer ainsi que des citoyens sont intéressés par cette problématique...). Bon, passons.

Le Syndicat de la Montagne limousine a, pour sa part, décidé de se défendre, en présentant dans son Journal gratuit l'ensemble des actions qu'il mène ainsi qu'un texte intitulé « Mais pourquoi en veulent-ils tant au Syndicat ? » Nous avons décidé de joindre ce journal à l'envoi de ce n°82 d'IPNS pour tous nos abonnés\*. Ils pourront ainsi compléter leur vision du territoire et de ce qui se passe autour du Syndicat en dehors de tout délire médiatique. Deux journaux pour le prix d'un ! Qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour apaiser les tensions !

L'équipe d'IPNS



Un bon conseil : NE SORTEZ PAS SANS UN MASQUE ! Rien à voir avec le Covid, mais le Conseil d'État a validé l'utilisation massive du contrôle facial ! Une pratique qui relève de la surveillance policière de masse. Dans le TAJ (traitement des antécédents judiciaires) on y trouve toutes les informations sur les personnes « mises en cause » dans le cadre d'enquêtes judiciaires et administratives, condamnées ou innocentées, témoins, victimes etc. Ce méga fichier représente les fiches de plus de 19 millions de personnes. Alors tout est possible, depuis les caméras de surveillance (935 000 en 2022, en constante progression), les appareils photos de ces fouteux smartphones brandis à tout moment, les réseaux sociaux... Vous rêviez de la croissance de la Chine, vous allez en avoir les pratiques !

Et j'en remets une couche sur le Service National Universel. Non à la propagande militariste et nationaliste ! C'est une véritable programmation de bourrage de crâne prévue dès l'école maternelle et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Comme tout cela va coûter de l'argent et que les militaires ne souhaitent pas payer, il a été décidé de prendre l'argent (2 ou 3 milliards par an selon des prévisions certainement sous-estimées) sur le budget de l'éducation nationale. Ce que prévoient les ministres c'est bel et bien une période de travail obligatoire non rémunéré et n'ouvrant aucun droit. De plus celle-ci est imposée à des mineurs parfois de moins de 16 ans. Une opération de soumission de la jeunesse ! Il s'agit d'inculquer un esprit d'obéissance aux règles, un respect absolu des normes... Cette volonté de soumission passe aussi par un contrôle renforcé, notamment à travers la mise en fiches de tous les jeunes de 16 à 25 ans ; on sait comment ce genre de fichier peut être utilisé ! (voir plus haut)

## Rectificatif

Dans l'article « Les préfectures coupent surnoisement les vivres aux associations » paru dans notre dernier numéro, nous avons indiqué, à tort, que l'association le Battement d'Ailes avait demandé une subvention au Conseil régional et que la préfecture de Région était intervenue pour empêcher cette décision de financement. Erreur : la subvention demandée était une subvention d'Etat (les manufactures de proximité) et le Conseil régional n'avait rien à voir là-dedans. Il n'en reste pas moins que c'est bien pour des motifs politiques étrangers à l'action du Battement d'Ailes que la préfecture lui a refusé cette importante subvention. Et au chapitre des grands critiques du monde associatif qui perçoivent pourtant pas mal de subventions, nous avons oublié de citer Jean-Baptiste Moreau. Celmar, la coopérative bovine qu'il a présidée, a eu la chance d'être un des rares (4) projets retenus par le « Projet alimentaire territorial » de la Creuse et a reçu 60 000 euros publics pour « renforcer les circuits courts en viande bovine locale ».

\* Pour les non-abonnés qui souhaitent recevoir gratuitement ce n° du journal du Syndicat ils peuvent le demander en nous adressant un simple mail : [contact@journal-ipns.org](mailto:contact@journal-ipns.org) (et ils peuvent s'abonner au passage !).

**IPNS** bénéficie du fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité (Ministère de la Culture, DRAC Nouvelle Aquitaine)

Veuillez prendre note de l'adresse de la nouvelle page : <https://www.facebook.com/le.journal.ipns>

**helloasso** dédiée aux associations et a été créé afin d'offrir à toutes les organisations la possibilité de se financer grâce au numérique via une solution complète, simple et gratuite. <https://www.helloasso.com> - Paiement sécurisé.

Vous pouvez effectuer le règlement de votre abonnement en ligne en utilisant le compte **Helloasso** mis à votre disposition sur notre site. HelloAsso est la première plateforme de financement participatif

Trimestriel édité par l'association IPNS.. Clin d'oeil à « Imprimé Par Nos Soins » que connaissent bien les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.



Directeur de publication : Michel Lulek - 23340 Faux la Montagne  
 Mise en page graphique : Michel Bernard  
 Illustrations : Michel Bernard et Philippe Gady  
 Imprimerie : Rivet Presse Edition - Limoges, labellisée Imprim'vert  
 Commission paritaire : 1027 G 81797 - ISSN : 1635-0278

<http://www.journal-ipns.org>

**IPNS - Je m'abonne !**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 14 €  , de soutien 20 € ou +

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 28 €  , de soutien 40 € ou +

Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne



Photo : Stèles #43 – Gentioux - 2013 ©Patrick Tourneboeuf/Tendance Floue

# Le monument aux morts de Gentioux a 100 ans

C'est en 1923 qu'aurait pu être inauguré le monument aux morts de Gentioux. Il ne l'a jamais été. Uniquement « salué » par un préfet en 1985, ce monument connu pour ce cri gravé dans la stèle, « Maudite soit la guerre ! », marque le tournant d'une époque qui, désormais, délégitime l'usage de la guerre. À Gentioux, toute une série de manifestations se déroulera au cours de l'année pour célébrer ce centenaire.

La commune a préparé une année de programmation culturelle inspirée de l'histoire de la Grande Guerre : spectacles, expositions, projections, conférences, offriront à la réflexion individuelle et collective des petits et des grands, différents thèmes comme la non-violence, le quiproquo culturel, la fraternité en temps de guerre, ou encore la situation en Ukraine.

## Gueules cassées

Toute une série d'événements s'égrèneront sur un rythme mensuel. Ainsi, en janvier et février, deux spectacles proposés par la Scène nationale d'Aubusson se sont déjà déroulés à Gentioux : *L'hospitalité et vous* et *La leçon de français*. Le 1<sup>er</sup> avril le film *Au revoir là-haut*, inspiré du roman de Pierre Lemaître (Prix Goncourt 2013), sera projeté à 16h. Dans la foulée, à 18h, Corinne Valade (de l'association La Courtine 1917), fera une conférence sur les gueules cassées, ces soldats défigurés durant la boucherie de 14-18 : « Lorsque la guerre vous "explose" au visage, une histoire de Gueules cassées ». Blessures physiques, blessures psychologiques, après de tels traumatismes, comment ces hommes ont-ils réussi à survivre ? Exclues des familles, incapables de se réadapter à la vie courante, quel était leur quotidien ? Créée en 1921, l'Union des blessés de la face a permis de les sortir de leur isolement. Corinne Valade fera découvrir le parcours de ceux qui se sont fait appeler les Gueules cassées et dont la devise était, comble d'ironie : Sourire quand même !

## Expositions et chemins

Le 15 avril, sera inauguré, par le Comité de la Creuse du Mouvement de la paix, le chemin « La Creuse pacifiste sur les pas de Jean Penot », à Royère puis à Gentioux, et en août une balade contée se déroulera dans le cadre du festival Paroles de conteurs. Pas moins de sept expositions seront présentées pendant un mois, chacune dans les salles d'activités de la bibliothèque, la salle de yoga, les églises de Gentioux et de Pigerolles, entre autres, une exposition des Archives départementales de la Creuse sur les monuments aux morts. Le 23 avril, la compagnie Les Involtés présentera un spectacle tout public où il sera question de tolérance, d'ouverture aux différences, et de dictature. Le 2 sep-

tembre, après une présentation de l'exposition « Ces petites entreprises qui ne connaissent pas la crise », un récital de chansons et de poèmes théâtralisés en lien avec le centenaire sera présenté par un quatuor issu de l'association La Courtine 1917.

## Un concours d'écriture

Début février, un concours d'écriture a été lancé. Ouvert aux majeurs ainsi qu'aux jeunes de 15 à 17 ans, il s'agit d'écrire une lettre originale à l'orphelin du monument aux morts de Gentioux qui ne devra pas excéder 4000 signes et être envoyée avant le 10 août 2023 (promulgation des résultats et remise des prix en décembre 2023 ou janvier 2024). Le jury du concours, composé d'auteurs et d'autrices, libraire, enseignant.e de français, conteur, etc., est présidé par l'écrivain Didier Daeninckx, auteur du livre pour enfants « *Maudite soit la guerre* », directement inspiré du monument aux morts de la commune, un monument emblématique qui a été souvent photographié, comme par exemple en 2013 par le photographe Patrick Tourneboeuf, dans le cadre d'une série sur les monuments aux morts intitulée « Stèles », photographie que nous reproduisons ici avec son aimable autorisation.

## Un week-end en novembre

Les 4 et 5 novembre, un week-end plus dense et spécifiquement dédié à la Première Guerre mondiale accueillera, à Gentioux, historiens, sociologue, conteur, auteurs, descendants d'hommes politiques opposés à la guerre, qui ont en commun d'être touchés par ce que représente le poing levé de l'orphelin... Un week-end fraternel et convivial de rencontres avec des spécialistes et passionnés venus partager leurs connaissances en toute simplicité. Un temps pour nourrir le commun qui nous relie à ce monument sans âge... Parmi les intervenants, les historiens Jean-Yves Le Naour, sur la légitimité de la guerre (voir encadré) et Pierrick Hervé sur les pacifismes, la sociologue Annette Marsac sur la mobilisation des Creusoises dans la guerre et l'historienne Anne-Marie Wuthrick sur « 1870-1914, la revanche en chansons ».

Le 11 novembre aura lieu comme d'habitude la cérémonie

publique avec les discours officiels suivie des discours des associations pacifistes, anarchistes et antimilitaristes. Et tout cela se finira en musique autour d'un pot offert par la municipalité avec les chants des enfants de l'école municipale accompagnés par Rafael Vioque-Lorenzo (violoncelle).

Toutes les informations concernant le centenaire, sa programmation et les modalités de participation au concours d'écriture sont à retrouver sur le site internet de la commune : [www.gentioux-pigerolles.fr](http://www.gentioux-pigerolles.fr)

## « Maudite soit la guerre ! » Les victimes civiles de la Grande Guerre comme enjeu moral et juridique

« Maudite soit la guerre » dit la célèbre inscription sur le monument aux morts de Gentioux. L'idée qu'il faut peu à peu enserrer la guerre dans un certain nombre de conventions et de contraintes juridiques, avec pour but final de la proscrire, est pourtant antérieure à la Première Guerre mondiale. Timidement, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, émerge la volonté de créer un droit international qui limiterait le champ de la guerre. Si la grande tuerie de 1914-1918 voit ces premiers efforts balayés, le thème des victimes civiles, empoigné par la propagande, rend en même temps plus vive la nécessité de codifier sinon de supprimer la guerre et d'en juger les responsables. Devant l'histoire et devant les hommes, il faut condamner les criminels pour que le crime ne soit plus possible. Mais rien ne va se passer comme prévu.

À l'heure où la guerre fait toujours partie de l'horizon des hommes et où le Parlement européen, le 19 janvier 2023, s'est prononcé à une large majorité pour mettre en place un tribunal spécial chargé de juger les responsables de l'agression de l'Ukraine, nous reviendrons sur les origines de cette volonté de bannir légalement la guerre, pour que le droit épouse l'émotion et la colère gravée sur le monument de Gentioux.

Jean-Yves Le Naour, historien



# Coupes rases de feuillus : une ligne rouge au Bois du Chat

Depuis décembre dernier la forêt du bois du Chat à Tarnac est l'enjeu d'un combat pour la défense des forêts de feuillus et pourrait bien marquer d'une ligne rouge une évolution décisive de la réglementation des pratiques forestières. Présentation de cette lutte toujours en cours et des enjeux qui y sont liés.

## Des habitant.es mobilisé.es depuis 3 mois

À deux kilomètres du bourg de Tarnac, la route menant à Peyrelevade traverse une forêt spontanée de chênes et de hêtres, un ruisseau dévale ses pentes et rejoint la Vienne en contre-bas, une grande diversité d'êtres vivants la peuplent, des chauves-souris, oiseaux, salamandres, lichens et champignons. Un matin de décembre dernier, des habitant.es des alentours ont eu la triste surprise de découvrir une partie de la forêt tout simplement rasée. Un chantier avait démarré prévoyant une coupe rase de 6 hectares de feuillus. Le Comité de défense du Bois du Chat s'est alors spontanément constitué.

Il a commencé par alerter le Parc naturel régional de Millevaches qui a aussitôt engagé une discussion avec la propriétaire lui proposant la signature d'un contrat Natura 2000, contrat lui offrant la somme de 45 000 euros pour simplement laisser vivre la forêt pendant 30 ans. Ayant refusé la proposition, la propriétaire et l'exploitant (ici la société ARGIL basée à Égletons) ont tenté de reprendre le chantier en force mais se sont heurtés à la mobilisation de nombreux habitant.es du Plateau.

Une première fois, le 13 février, l'exploitant a dû renoncer à démarrer le chantier devant la détermination des opposant.es simplement et pacifiquement réuni.es sur place. Une seconde fois, le 1<sup>er</sup> mars, l'exploitant était accompagné d'un lourd dispositif policier (peloton du PSIG, brigade cynophile et présence ostensible des services de renseignements), la préfecture de Corrèze ayant déjà signifié son soutien à l'opération en empêchant par arrêté le stationnement sur les routes et chemins menant au bois. Mais là encore, la simple présence dans les bois d'habitant.es a suffi à stopper les travaux.

## Rassemblements pacifiques et recours juridiques

Depuis décembre, le comité du Bois du Chat a organisé plusieurs visites avec différentes associations naturalistes comme Le champ des possibles, la Ligue de protection des oiseaux ou le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin. Sous 20 centimètres de neige et dans un froid mordant, 150 personnes se sont rassemblées le 21 janvier, venues de l'ensemble de la Montagne limousine, pour signifier leur opposition à cette coupe rase. Une pétition a rapidement recueilli des centaines de signatures. Le conseil municipal et le maire de Tarnac ont été alertés mais ont jusqu'ici refusé de se saisir du dossier, se retranchant derrière la légalité du chantier. Une légalité pourtant contestable sur bien des aspects : le franchissement du ruisseau n'a pas été protégé, la rampe de débardage n'est pas conforme aux exigences et le plan de gestion comporte des irrégularités. Une mise en demeure a ainsi été adressée à l'exploitant.

## Pour une évolution générale des pratiques forestières

À l'heure où les monocultures de résineux souffrent sous l'effet des sécheresses et des parasites, les forêts autochtones sont les mieux à même de résister au changement climatique et d'offrir un refuge à une biodiversité en effondrement partout ailleurs. Le cas du Bois du Chat est emblématique d'un système pernicieux, soutenu par des politiques publiques qui

subventionnent les plantations et encouragent les coupes rases, au détriment des engagements de l'État en matière de biodiversité. C'est pourquoi cette lutte bénéficie également de soutiens notables de la part d'élus locaux et nationaux prêts à exiger la reconsidération des politiques forestières et engager un débat avec les professionnels de la filière. Les positions du Comité du Bois du Chat ont été clairement exprimées en janvier dans le texte Une ligne rouge en forêt, dont voici quelques extraits :

« La propriété privée des forêts en particulier, comme la législation en général, souvent évoquées pour légitimer le statu quo, doivent être repensées si elles veulent rester conciliables avec la survie, le bien-être et l'interdépendance des communautés humaines et non-humaines. Les conséquences de l'exercice de ce droit de propriété sur le sol, l'eau, la faune et le paysage ne peuvent pas retomber sur la collectivité. Nous pouvons y réfléchir ensemble. Malgré les dégâts et la violente dégradation des pratiques sylvicoles que les rapports de force économiques engendrent, nous voulons exprimer notre soutien à la majorité des travailleuses et travailleurs forestiers qui connaissent et aiment la forêt dont ils dépendent. Comme dans la plupart des métiers actuellement, ces personnes sont acculées vers des pratiques qu'elles savent nocives à long terme. À nos amis forestiers, nous n'avons rien à apprendre et n'avons pas de reproches à faire : la pression exercée sur eux par l'économique et l'écologie lunaire des politiques publiques sont déjà difficilement supportables. Ce que nous cherchons au contraire c'est à faire entendre les confidences qu'ils nous font, à l'écart du vacarme des chantiers qu'il faut finir coûte que coûte pour ne pas payer de



pénalités contractuelles d'approvisionnement, ils nous disent clairement : une coupe rase de feuillus spontanés n'est pas bonne, ni pour la terre, ni pour les arbres, ni pour eux, ni pour les propriétaires et encore moins pour les générations futures, c'est un saccage de la terre comme du métier. D'un côté, les politiques publiques soutiennent à grands frais une vision de l'écologie à court terme encore inspirée de l'exploitation minière : en récoltant d'un seul coup tout le bois d'une parcelle avec ces méthodes d'un autre âge, les exploitants ont sévèrement altéré l'écosystème pour les 150 ans à venir. [...]

Notre objectif n'est pas tant de montrer du doigt tel ou tel professionnel, les coupes rases de feuillus spontanés étant devenues monnaie courante, mais de montrer les effets concrets des rapports de forces financiers qui mènent une profession au suicide. Nous sommes déterminés à maintenir et multiplier ce type de blocage tant qu'une solution ne sera pas trouvée avec les pouvoirs publics pour réguler intelligemment une concurrence au service des savoir-faire de terrain, de la forêt et des générations futures et desserrer l'étau dans lequel la profession et la forêt sont prises. Alors qu'elle reste le modèle dominant en Nouvelle-Aquitaine, et notamment sur la Montagne limousine, la pratique des coupes rases est très sévèrement encadrée, voire interdite, chez nos voisins suisses, belges, allemands, autrichiens, slovénes et italiens. C'est donc qu'un changement des pratiques est viable pour la filière. L'économie, qui jusque-là nous maintenait les uns contre les autres, n'est pas un obstacle : pour preuve, les prix peuvent s'adapter, ils ont presque doublé en 2022, certaines entreprises aux pratiques raisonnées sont d'ores et déjà financièrement viables et nous pouvons nous protéger de certaines logiques financières à l'aide de règles et compensations que notre détermination commune doit imposer. L'élaboration des lois est toujours l'expression d'un rapport de forces, et celui-ci pourrait évoluer dans les temps à venir car bien des territoires appellent un changement. »

*Une habitante de Tarnac,  
du Comité spontané de défense du Bois du Chat*

\* À l'heure où nous bouclons ce numéro, la situation prend une ampleur inédite. Alors que le Syndicat des exploitants forestiers scieurs industriels du Limousin (Sefsil) avait appelé à un rassemblement de soutien au chantier sur la parcelle lundi 6 mars, la députée de la Creuse Catherine Couturier (présidente d'une mission d'information sur l'adaptation des politiques forestières) s'est saisie de l'affaire et invite ce même jour l'ensemble des parties à une table ronde qui devrait se tenir au Bois du Chat.

## Des solutions alternatives existent

« Quand les plus anciens voient encore, peut-être, cette forêt comme une terre abandonnée, les habitants les plus récents y voient un refuge pour eux-mêmes qui ont fui la ville pour vivre autrement tout autant que pour les autres formes de vie animales ou végétales chassées elles aussi des zones où la pression prédatrice de l'économie est encore plus forte. D'autres habitants veulent travailler, ou faire travailler, dans la forêt pour produire du bois d'œuvre, du bois de chauffage, du papier ou de l'énergie car il faut bien gagner sa vie pour pouvoir rester au pays. Il nous semble que tout cela est raisonnablement conciliable et désirable ; il nous faut travailler ensemble en prenant en compte les besoins et les sensibilités des uns et des autres. Ce avec quoi nous ne voulons pas composer, c'est avec la brutalité sourde et suicidaire de l'argent, prête à tout détruire pour l'investissement, la défiscalisation et le profit. Et si une personne âgée est obligée de vendre tout son bois pour changer sa toiture, le problème se pose différemment. Des solutions alternatives existent : rachat des forêts par les municipalités, contrat Natura 2000 proposé par le PNR pour créer des réserves forestières contre une compensation financière de plusieurs milliers d'euros à l'hectare... »

« Par ces temps d'incertitudes que nous vivons, il est normal que chacun fasse au mieux avec ses forêts, nous faisons toutes et tous des erreurs parfois, mais nous sommes convaincus qu'il est possible de le faire sans tout détruire, voilà tout ! Malgré l'intensification des coupes rases autour de nos villages, nous n'avons montré du doigt aucun propriétaire car nous avons espoir de nous rassembler autour d'un principe nouveau et minimal : pas de coupes rases de feuillus, oui à une sylviculture raisonnée dans une forêt vivante. La biodiversité, l'eau, le climat, bref les conditions fondamentales pour notre existence, sont évidemment l'affaire de toutes et tous. »

*Extraits des « Nouvelles du Bois du Chat », janvier 2003,  
distribué auprès des habitant.es de Tarnac.*

# Saint-Pardoux-Mortierolles Et un nouveau projet éolien, un !

**Comment tirer les avantages d'une zone industrielle éolienne en reportant les nuisances sur les habitants des communes voisines ? À Saint-Pardoux-Mortierolles (Creuse) le vent est convoité et soulève celui de la colère. Une association a aussitôt vu le jour. Son président fait le point.**

Le projet dit de « Champalounat », initié par la société Iberdrola et la municipalité de Saint-Pardoux-Mortierolles, s'est enfin dévoilé. Étant proche de la présentation du dossier de demande de permis de construire, la société espagnole a divulgué la zone d'implantation et les emplacements plus précis des 4 aérogénérateurs de ce projet.

La municipalité de Saint-Pardoux-Mortierolles étant propriétaire de 600 hectares de forêt exploitée, il n'était pas difficile de définir des emplacements à l'accès facilité, mais aussi de favoriser l'acceptabilité des administrés de la commune en ne leur faisant subir qu'un minimum de nuisances.

Depuis plusieurs années la communication sur ce projet est basée sur un apport financier important pour la commune avec peu d'impacts pour les habitants. La révélation des lieux d'implantation confirme la véracité de cette communication puisqu'en effet, sur les cinq villages les plus impactés (de 500 à 1000 mètres de distance), un seul, Lachaise, se trouve sur la commune. Les quatre autres se situent sur les communes de Saint-Martin-Château et Royère-de-Vassivière (Bost, Bost Boussac, Le Pic et Beaubier). Pour ceux un peu plus éloignés (1500 à 2000 mètres) deux se trouvent sur la commune de Saint-Pardoux-Mortierolles (Buze et Augerolles) et un autre sur la commune de Saint-Martin-Château (Neuville). De 2000 à 2500 mètres de distance, deux villages se trouvent sur la commune de Saint-Pardoux (Le Mazeau et le Massadour) et deux sur celle de Saint-Pierre-Bellevue (Chez Brouillard et Peyramaure).

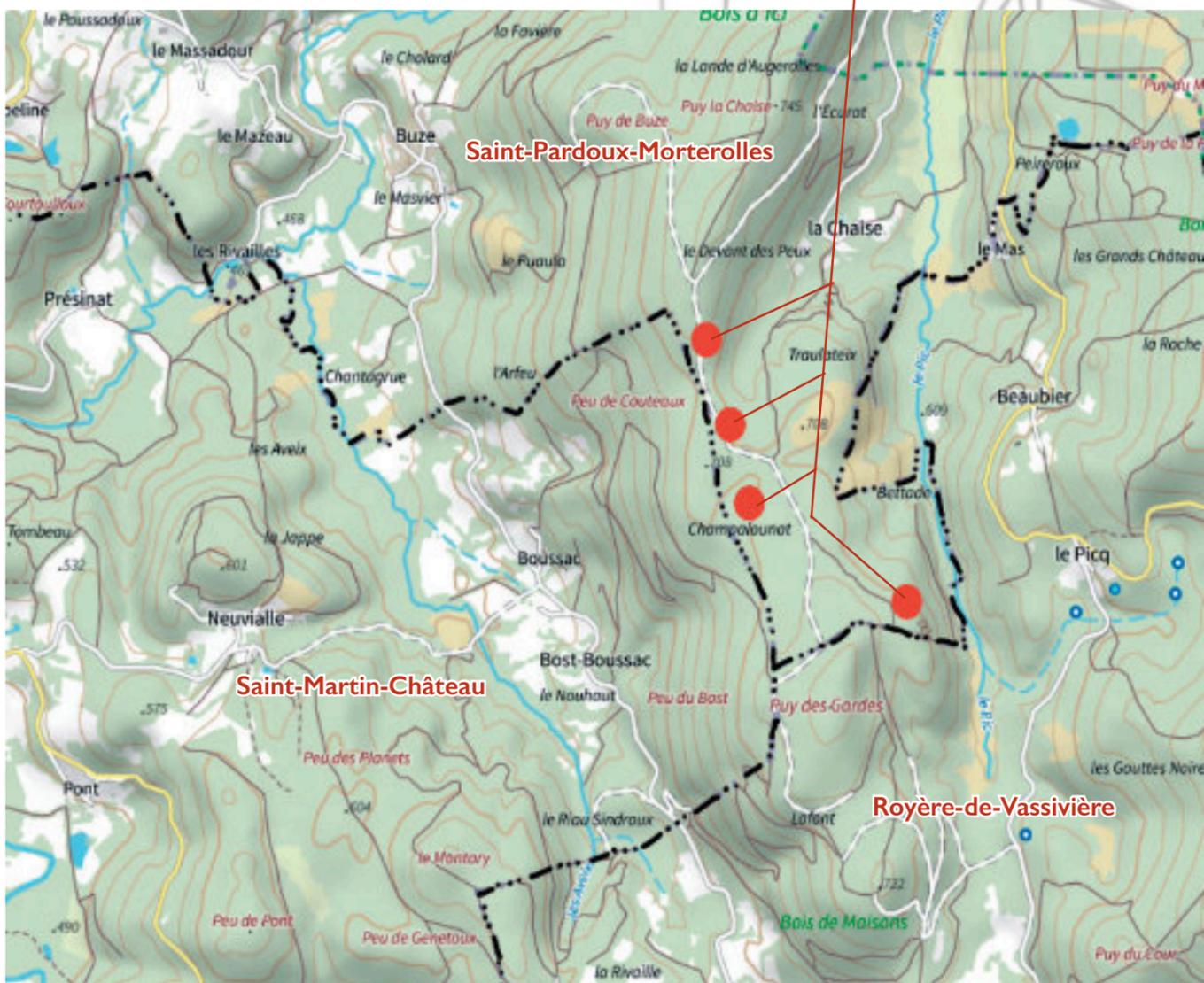
Nombreux seront les habitants des communes voisines à subir, pour plusieurs générations, les nuisances de dégradation de leur patrimoine paysager, le bruit lancinant des pales qui devient insupportable pour certaines personnes sensibles

et cause des dégradations de santé reconnues par la justice. Ils verront également la valeur de leur biens immobiliers se dégrader de 25 à 40% par une attractivité diminuée de 70%. Ils pourront se consoler en se disant que Saint-Pardoux-Mortierolles aura, par leur sacrifice, un budget un peu plus confortable, même s'il est déjà nettement supérieur à la plupart des communes environnantes.

Le site <https://www.projeteolien-de-champalounat.fr> prône une démarche de concertation. Combien d'habitants des villages cités ci-dessus ont été consultés ? L'association VITHEC (Vivez Tranquille et Heureux En Creuse) demande à tous les habitants qui se sentent concernés par ces projets ravageurs de la soutenir.

Avec l'accompagnement de la députée creusoise Catherine Couturier, des réunions en préfecture et au conseil départemental sont programmées dans un premier temps pour défendre le bien vivre des habitants relégués au rang de victimes collatérales de projets qui ont pour seule motivation, non dissimulée, l'appât du gain.

*J.-C. Champeymond, président de VITHEC  
[www.vithec.fr](http://www.vithec.fr) - [contact@vithec.fr](mailto:contact@vithec.fr)*



# Le RSA bientôt sous conditions ?

Le 17 février 2023, le Haut-Commissaire à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises, Thibaut Guilluy, était en visite en Creuse pour une réunion d'information, dont l'un des sujets était le lancement de l'expérimentation du RSA (Revenu de Solidarité Active) conditionné dès 2024. Cette expérimentation annonce-t-elle la fin du revenu inconditionnel de subsistance ?

**A**u cours de l'année 2022, le gouvernement a annoncé sa volonté d'expérimenter le conditionnement du RSA (Revenu de Solidarité Active) à un certain nombre d'heures d'activité par semaine. À la mi-décembre, la liste des départements retenus parmi ceux qui s'étaient portés volontaires a été révélée : on y retrouve par exemple la Creuse, aux côtés de la Seine-Saint-Denis, l'Aveyron, la Réunion et une quinzaine d'autres. Le démarrage est prévu pour 2024, et la présidente du Département Valérie Simonet souhaite que les quelques 3 000 allocataires du RSA soient concernés, soit l'entièreté du département.

## « Droit » et « devoirs »

Mais dans les faits, tout semble encore très flou. Le sujet principal, celui des « conditions » à remplir pour toucher cette allocation, ne semble absolument pas clair ni du côté du gouvernement ni du département. Cette expérimentation vise, selon ses instigateurs, à « rénover » le suivi des personnes allocataires du RSA, au travers d'un « droit » à l'accompagnement renforcé vers le retour à l'emploi, assorti de « devoirs » (réaliser un certain nombre d'heures d'activité régulière).

Ce qui soulève plusieurs problèmes : d'abord, ce droit à l'accompagnement et à l'insertion n'est-il pas déjà inscrit dans les missions des services décentralisés du département (Pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales, la MSA, la Commission à la Pauvreté) ? Les employés de ces organismes peinent déjà à assurer leur rôle auprès des allocataires qui veulent effectivement trouver un emploi : on est en droit de se demander en quoi le fait de rendre le RSA « conditionnel » apporterait une amélioration quelconque. Peut-être qu'il serait bon de commencer par améliorer les conditions d'accompagnement avant de pointer du doigt les allocataires du RSA.

Quant aux « devoirs » à remplir, là aussi la réunion d'information a laissé plus de questions que de réponses.

Les 15 à 20h d'activité par semaine pourraient, d'après le Haut-Commissaire, être remplies avec les heures passées à réaliser des démarches de retour à l'emploi (remplir un CV, candidater, etc.), à se rendre davantage employable (heures de conduite, de formation, etc.) ou à « faire une expérience en entreprise ». Sur ce dernier point, c'est à nouveau le flou complet. Les structures accueillantes auront-elles des conditions d'accompagnement à remplir, et si oui, avec quels moyens ?

S'agira-t-il de mini-stages non-rémunérés, d'heures de bénévolat « obligatoires » ? (autrement dit, qu'une entreprise ou une administration bénéficie du travail des allocataires dans le cadre de leur « obligation d'insertion »). Le RSA s'élève à 598 € au maximum, ramené à 20h ou même 15h de travail hebdomadaire, on tomberait largement en-dessous du taux horaire minimum. On peut s'attendre, en revanche, à un contrôle plus poussé et plus intrusif des allocataires, et que cela mette en difficulté les personnes les plus vulnérables.

## Travaille ou crève !

Car avec cette expérimentation, le gouvernement remet en question un élément juridique : l'inconditionnalité du revenu de subsistance, le RSA. Aujourd'hui, ce revenu peut être versé à toute personne de plus de 25 ans, en théorie sans conditions. Dans les faits, il faut déjà pouvoir cocher certaines cases pour en bénéficier : être en capacité de faire la demande, et bien souvent, justifier de démarches actives de recherche d'emploi et d'insertion. Les demandes de RSA prennent souvent longtemps à être traitées et quiconque s'y est déjà frotté sait à quel point les procédures administratives peuvent tarder. Néanmoins, la loi garantissait jusqu'à aujourd'hui cette inconditionnalité : alors qu'en sera-t-il avec cette expérimentation ? La suspension de l'allocation sera-t-elle automatique si l'on ne remplit pas les critères ? Derrière cette expérimentation, ce qui est en jeu, c'est évidemment la question du travail. Dans un contexte de réforme des retraites, de l'assurance chômage, et avec la

mise en place de « France Travail » (une série de mesures pour réformer le fonctionnement des organismes d'emploi et d'insertion, qui englobe notamment le RSA conditionné), le message est très clair : travaille, ou crève !

Et pourtant, on sait bien aujourd'hui qu'il existe un « chômage structurel » (au moins 8% de la population active) et que tout le monde n'aura pas de travail – du moins si on garde la même organisation du travail qu'actuellement. On sait aussi que le « plein emploi » n'est pas vraiment compatible avec la nécessité de réduire les émissions de carbone et les facteurs de pollution : mieux vaut pour cela avoir un peu de temps libre pour produire soi-même des choses plutôt qu'acheter, et un revenu de subsistance assuré. Cette « obligation à l'emploi » profite davantage aux entreprises capitalistes qui extorquent de la valeur, qu'aux personnes qui se retrouvent forcées d'accepter des emplois précaires, souvent abrutissants et sous-payés. L'idéologie qui sous-tend cette réforme est plutôt claire.

En parallèle, on sait que les allocataires du RSA ne sont pas une population très visible, ni facilement mobilisable : d'abord en raison du stigmate (« assistés »), ensuite en raison d'une grande diversité de situations qui vont de la plus subie et isolée à celle d'un choix politique de vivre de peu et de donner du temps de manière non rémunérée. Alors à quoi peut-on s'attendre dans les prochains mois ? Quoiqu'il advienne, il semble que le département aura besoin du concours des organismes décentralisés et des associations locales : ces dernières vont-elles coopérer ? ou au contraire s'opposer à cette nouvelle offensive sur les droits sociaux ? Pourrait-on imaginer un mouvement d'opposition un peu fin qui serait capable de rassembler davantage que les allocataires actuels ? L'enquête est ouverte : à suivre, dans IPNS et ailleurs !

Clara





# Foyer d'accueil médicalisé de Gentioux

## 4 manières de voir les choses...

La communauté de communes Creuse Grand Sud est confrontée depuis des années à une difficulté qu'elle n'arrive pas à régler : la situation du Foyer d'accueil médicalisé à Gentioux-Pigerolles géré par l'APAJH de la Creuse (Association pour adultes et jeunes handicapés de la Creuse). Récemment la décision de l'APAJH de lâcher l'affaire et d'aller s'installer ailleurs, si elle est discutable, met néanmoins un point final (?) à la question. Retour sur cette « affaire » qui illustre les difficultés à gérer collectivement un territoire.

Cette situation peut être appréciée suivant quatre points de vue qui permettent de mieux comprendre les tensions ingérables ayant présidées à la gestion de ce dossier. Quand on gère une collectivité publique le champ d'action est défini par quatre dimensions qui peuvent toutes, suivant le point de vue selon lequel on se place, porter une part de légitimité. Il est tout d'abord demandé à la collectivité de ne pas dépenser plus que ce qu'elle peut financer (on verra que sous une apparente simplicité cette première notion peut cacher de sacrés pièges). La seconde règle est celle de la bonne gestion du patrimoine de la collectivité. Bien gérer sera alors vu, un peu comme pour un propriétaire, comme savoir tirer un maximum de revenu du patrimoine dont la collectivité est dépositaire. La troisième logique est celle du partenaire impliqué dans chaque opération concernée. Son point de vue est évidemment celui de la logique de développement de son projet. Enfin la quatrième dimension est celle du développement territorial qui pourra prendre à rebours l'une ou l'autre logique précédemment évoquée ou même les trois à la fois.

### Le point de vue du comptable public

À partir de 2014, Creuse Grand Sud s'est trouvée confrontée à des difficultés budgétaires importantes du fait d'une politique d'investissement menée largement au dessus de ses moyens et favorisant de manière déséquilibrée la ville centre, Aubusson, comme l'évoque un rapport de la Cour des comptes (1), l'ensemble des déficits se montant à 4 millions d'euros ! Cette situation amène la Cour des comptes de Nouvelle Aquitaine à intervenir en 2017. Pour redresser la situation, elle impose une seule solution : la réduction drastique des dépenses de fonctionnement de la communauté de communes pendant six ans pour contribuer à l'assainissement des finances de l'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale, en l'espèce la communauté de communes Creuse Grand Sud). Elle l'incite aussi, un peu comme la Communauté européenne débarquant en Grèce, à brader ses avoirs pour réduire son endettement. Si cette solution peut se comprendre du point de vue de la stricte gestion financière, elle fait l'impasse sur le développement du territoire qu'elle condamne à geler pendant six ans toute politique de développement.

### Le raisonnement du gestionnaire de patrimoine

Pour réaliser ces mesures de désendettement, la communauté de communes va donc chercher à tirer le meilleur parti de la vente des biens immobiliers en sa possession.

Extrait du rapport de la Cour des comptes :

#### 7.4. - DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT HÉRITÉES, POUR LA PLUPART, DU PASSÉ

##### 7.4.1. - Un effort d'investissement total de 16,1 M€

Au cours de la période, le cumul des dépenses d'équipement atteint 15,1 M€ auquel s'ajoute un montant de 1 M€ de subventions d'équipement. Quatre opérations résultant d'engagements préexistants se distinguent par leur ampleur : la reconstruction de la piscine transformée en centre nautique inaugurée en novembre 2015 pour un coût de 10,3 M€ TTC (8,7 M€ HT) dont une somme de 9,1 M€ payée entre 2014 à 2016 ; la construction d'un boulodrome couvert pour un coût de 455 387 € TTC (380 745 € HT) entièrement supporté en 2014 ; le versement d'une subvention d'investissement de 750 000 € pour la construction de la cité de la tapisserie dont la majeure partie due à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 (670 765 €) ; et les travaux d'agrandissement du foyer d'accueil médicalisé de Gentioux-Pigerolles d'un montant de 1,99 M€ TTC (1,66 M€ HT) réglé à partir de 2015.

L'investissement réalisé dans la cité de la Tapisserie d'Aubusson ne peut être « revendu ». Pas question non plus de penser vendre la piscine d'Aubusson (qui est de loin l'investissement le plus important) ou encore le boulodrome d'Aubusson qui n'ont pas véritablement de valeur marchande. C'est ainsi que le Foyer de Gentioux-Pigerolles devient le point central autour duquel va graviter la politique de vente des biens immobiliers. Il va donc s'ensuivre un forcing pour essayer de valoriser cet investissement qui n'est plus, dans cette situation, considéré que sous son aspect « valeur patrimoniale ». Sa valeur est fixée à 5,5 millions d'euros par les Domaines. Une proposition est faite par Pierval santé, un organisme

gérant plusieurs structures au niveau national, à hauteur de 4,6 millions d'euros mais elle ne se réalisera pas du fait de l'opposition de l'occupant (l'APAJH) qui ne souhaite pas changer d'interlocuteur et contractualiser avec cet organisme.

### L'étrange raisonnement du gestionnaire d'équipement

On peut s'interroger sur les bizarres attermoissements du président de l'APAJH de la Creuse. Après avoir refusé de contractualiser avec l'acheteur potentiel, une contre proposition lui est faite : que l'APAJH achète le foyer pour l'euro symbolique avec engagement de prendre en charge les investissements nécessaires à la mise aux normes des équipements le nécessitant et à rester à long terme sur la commune. Mais les réunions de concertation entre la com com et l'association se passent mal. Se disant pris en otage dans les débats entre les différents protagonistes, le président annonce finalement la décision de l'APAJH de déménager pour s'installer plus près d'une zone urbaine (2). Avec, au final, un coût de très loin supérieur pour l'APAJH puisque la nouvelle construction ne pourra pas se réaliser d'un coup de baguette magique et que l'association devra donc continuer à régler son loyer durant les trois ou quatre ans où elle restera encore à Gentioux, en sus des frais de construction de la nouvelle unité. Pas sûr que les intérêts des résidents ou des salariés sortent gagnants de cette décision.

### La logique du développement du territoire

Il nous faut pour la suivre remonter à la période de réalisation du projet en 1992. À cette époque les protagonistes du projet voyaient dans l'implantation du foyer un outil de développement du territoire y amenant d'une part la population des résidents et d'autre part celle des différents salariés qui viendraient assurer le fonctionnement de la structure. Aux yeux de ces protagonistes, il n'était (et il n'est toujours pas) question ni de réaliser une opération immobilière, ni d'organiser une activité lucrative amenant directement de nouvelles ressources financières au budget de la communauté de communes. L'opération devant simplement s'équilibrer financièrement. Projet d'animation du territoire, il a de ce point de vue parfaitement rempli son rôle jusqu'à ce jour, permettant à de nouvelles familles de s'implanter ou de rester sur la commune ou des communes avoisinantes et au territoire de profiter de la présence de l'ensemble de ces nouveaux habitants. En plus des différents impôts et taxes réglés par le foyer, l'apport d'une seule famille sur le territoire se chiffre en plusieurs dizaines de milliers d'euros par an, à multiplier par le nombre de salariés de la structure (une cinquantaine en moyenne). Quand on fait le total sur les trente années d'activité du foyer, on s'aperçoit que l'investissement initial, finalement assez modeste, mis en oeuvre par la communauté de communes a été particulièrement pertinent pour le développement de son territoire et de ses activités : école, sports et culture, que cet apport a contribué à maintenir ou développer.

Au-delà des clivages politiques et des questions d'ego, les tensions et les oppositions des différents protagonistes de ce dossier s'expliquent pour partie par ces différences de point de vue et de logique d'intervention. Comment sortir par le haut de cette situation, en privilégiant le bien commun et le souci d'un développement équilibré d'une communauté de communes dont les investissements restent largement « aspirés » par sa ville centre ? Pas de réponse sans remise à plat. Toute la question est de savoir si les différents protagonistes en sont capables et en ont envie. Et si la communauté de communes Creuse Grand Sud est en mesure de relever le défi.

Alain Détolle

Alain Détolle est vice-président de la Communauté de communes Creuse Grand Sud, chargé de l'accueil, de la proximité et de l'économie sociale et solidaire.

(1) <https://www.ccomptes.fr/fr/documents/45803>

(2) Sur les arguments, discutables, de l'APAJH lire IPNS n° 73 : <https://s.421.fr/APAJH>

# La citoyenneté confisquée !



Michel Dias, professeur de philosophie aubussonnais publie en autoédition, *La citoyenneté confisquée, nouvel essai de refondation du politique*. Il s'agit d'un ambitieux ouvrage de plus de 600 pages qui se donne pour but de définir un régime politique dans lequel le citoyen délibérant exercerait réellement le pouvoir : une utopie politécrationnelle (ou régime des citoyens).

**IPNS : Pour le comité de rédaction d'IPNS et pour de nombreux habitants de l'ex Comcom de Genieux, tu es connu comme ayant été adjoint de Michel Moine à la mairie d'Aubusson et délégué à la Comcom Creuse Grand Sud...**

**Michel :** Pour apprécier mes relations avec Michel Moine et mes collègues de la municipalité, il faut introduire de la complexité. Il y avait certes des manques importants dans le fonctionnement des instances municipales. Dans les prises de décision, la place de la délibération n'était pas suffisante, mais c'est aussi le cas dans la majorité des collectivités locales. Michel Moine ne peut être résumé en un autocrate manipulateur, son comportement est bien plus complexe.

**IPNS : Ce livre est édité grâce à une souscription publique. Pourquoi ?**

**Michel :** Plusieurs raisons. D'abord parce que l'édition coûte cher. Ensuite parce que les éditeurs à qui je l'ai proposé l'ont trouvé trop long, trop technique, trop austère, très philosophique. J'avais bien, il y a quelques années, publié un ouvrage sur Hannah Arendt chez l'Harmattan, mais c'était bien moins long et sur un sujet bien délimité. Enfin parce que je voulais que cet ouvrage soit complet et serve de base, dans un projet de philosophie politique, à des débats, des conférences. Le livre, que pas grand monde ne lira dans sa totalité, servira de base pour la diffusion des conceptions que je défends.

En 2001, avec quelques amis, nous avons créé la « Ligue des citoyens délibérants », qui défendait déjà les idées présentées dans le livre. Mais l'absence de publication de référence nous avait handicapés : nous avions commencé par la fin, l'action avant la pensée de l'action. L'idée du régime des citoyens doit être très profondément argumentée ; l'ouvrage s'attaque aux fondements théoriques plutôt qu'à l'action. Il n'y a pas grand chose sur la faisabilité. Il s'agit avant tout d'établir les raisons pour lesquelles la politique doit appartenir au citoyen en personne. L'appel à participation pour l'édition du livre permet de commencer à diffuser les idées sur lesquelles il repose ; ça enclenche le débat et fait exister ces conceptions dans l'espace public.

**IPNS : La première partie de *La citoyenneté confisquée* présente une critique de la démocratie représentative, au sujet de laquelle tu parles d'épuisement. Cette affirmation est assez largement partagée. Mais, ensuite, la définition du régime politécrationnel fait appel à des notions parfois difficiles à appréhender pour nous qui sommes englués depuis deux siècles au moins dans la société techno-industrielle.**

**Michel :** Je m'appuie sur Aristote qui dit : « pour accéder à la citoyenneté politique, il faut s'arracher au monde social, s'abstraire de son individualité sociale ». Le régime des citoyens donne au domaine politique sa puissance maximale il n'est pas soumis aux mêmes limites que la science et la technique. En faisant de la moralité la fin du politique et de la conformité à la vertu morale le critère de la décision politique, Aristote est celui qui fait définitivement échapper l'activité politique aux domaines des sciences et des techniques, « aux sérails de l'expertise et de la spécialisation ». « Faire de la politique, nous dit Aristote, c'est décider sur les

affaires publiques conformément à ce qu'exige la morale de l'homme ».

**IPNS : Il peut y avoir une difficulté à bien comprendre ce que dit Aristote quand il parle de « morale »...**

**Michel :** Ce n'est évidemment pas une morale préétablie, donnée une fois pour toutes, c'est encore moins le moralisme vulgaire. Ce qui est moralement souhaitable, c'est ce qui résulte de la délibération. L'assemblée des citoyens est seule à même de définir ce qui est moral pour la société : ce qui est bien, ce qui est juste, et autres notions du même genre. Le citoyen n'est pas seulement un sujet de droit, il est activement impliqué en personne dans l'élaboration des décisions publiques. C'est la participation qui définit le citoyen et non l'obéissance.

**IPNS : Aristote apparaît plus dans ton livre comme l'auteur d'une utopie politique que comme un théoricien de la pratique de la démocratie dans la cité grecque.**

**Michel :** La citoyenneté politique se présente chez Aristote comme un idéal non atteint jouant le rôle d'idée régulatrice. Ma proposition de retour à l'antiquité ne renvoie pas à l'expérience des anciens grecs mais à une production philosophique (celle d'Aristote) qui s'était déjà, dans certaines parties de son œuvre, largement abstraite des circonstances de son temps.

**IPNS : Une autre notion peut demander une explication : celle du « bien vivre ».**

**Michel :** Elle découle de ce qui a été dit au sujet de la morale. Le « bien vivre », c'est une finalité biologique et morale étrangère à la sphère du travail et de l'économie. C'est vivre pour donner une signification concrète à des notions morales (le juste, le bien, le beau...). En passant du stade du village à celui de la polis, l'objet de l'activité humaine change d'aspect avec l'apparition du « bien vivre » qui se révèle être la finalité véritable. Le bien est ce qui est propre à réaliser en acte la nature politique des hommes. Quand les citoyens font de la politique en vue de « bien vivre », ils le font en s'exerçant au meilleur usage possible de la raison.

**IPNS : Même si ton propos ne vise pas à établir la faisabilité du projet, tu as tout de même défini quatre leviers pour le changement.**

**Michel :** Même s'il ne constitue pas un mode d'emploi, il apparaît possible de définir quatre domaines qui peuvent nous rapprocher de l'idéal de la citoyenneté politique.

- 1 - Réhabiliter le statut du sujet. C'est une revendication de dignité et de participation.
- 2 - Sortir du travail : si l'on ne réduit pas drastiquement le temps passé au travail, il ne sera pas possible pour les citoyens de se consacrer à la citoyenneté. Mais il ne faudra pas utiliser ce temps libéré pour s'aliéner aux impératifs de la croissance et de la consommation.
- 3 - L'école : la fonction de l'école n'est pas de former la future employabilité de l'enfant pour l'insérer dans la société telle qu'elle est, mais d'éduquer à la citoyenneté délibérative pour que les générations futures décident collectivement de la société telle qu'elle doit être.
- 4 - La décroissance : seul un modèle déconstruisant les

imaginaires de la croissance économique serait susceptible d'instituer un gouvernement des citoyens. La littérature commence à être abondante sur ce thème, depuis Serge Latouche jusqu'à Michel Lapesant, les auteurs et les publications qui abordent ce thème sont nombreux. Ils pensent tous que « croître plus, c'est exister moins ».

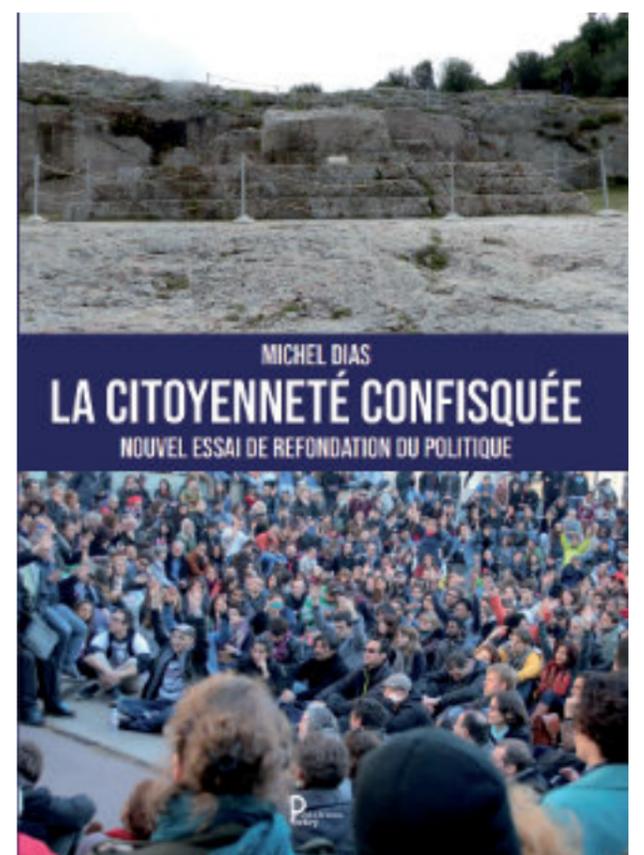
**IPNS : Pour terminer, une question très souvent posée : comment penser en même temps la démocratie grecque et l'esclavage ?**

**Michel :** J'ai déjà expliqué que l'utopie élaborée par Aristote ne reprend pas le fonctionnement réel de la démocratie dans les cités grecques.

Mais on ne peut éluder la question : pour moi, Aristote était plus raciste qu'esclavagiste dans la mesure où l'esclavage était réservé à des êtres qu'il considérait comme non-humains. La grande majorité des esclaves étaient des barbares, et pour Aristote ce n'étaient pas vraiment des humains, il était donc hors de question d'en faire des citoyens. Cette conception ségrégationniste se retrouve sur la question des femmes, à qui il refuse le statut d'égalité avec les hommes. Il reprend un argument éculé, souvent ressassé : elles sont dominées par leur sensibilité. Platon, au contraire, reconnaît l'égalité des sexes.

**IPNS : Nous avons survolé certains des grands thèmes de ce livre ; nous sommes évidemment très loin de l'exhaustivité. Quand sortira-t-il et où le trouver ?**

**Michel :** Il devrait sortir en mars 2023. On le trouvera dans certaines librairies. Chacun pourra le commander chez son libraire ou sur les librairies en ligne.



# À la découverte des institutions paysannes alternatives du Pays Basque

Fin février, le groupe « Foncière agricole » du Syndicat de la Montagne limousine a fait un voyage depuis les collines du plateau de Millevaches jusqu'aux montagnes basques enneigées. Parti à la rencontre des paysan.nes d'ELB (1) engagés dans la lutte contre la spéculation foncière et la disparition des fermes traditionnelles, ce groupe a, durant 3 jours, enquêté sur la Chambre d'agriculture alternative basque et ses outils de portage foncier pour s'en inspirer sur le Plateau. Ils nous font ici le récit de ce voyage d'étude inspirant.

Un petit village entouré de pâturages d'altitude, surplombé par un pic dont il porte le nom : c'est ici que notre groupe logera pour les trois prochaines nuits, chaleureusement accueilli par une famille de paysans vivant en quasi-autonomie sur leur ferme. Nous sommes à quelques kilomètres du siège de la Chambre d'agriculture alternative basque, où nous allons passer la journée.

## Un projet de structure foncière

Nous, ce sont des jeunes porteurs de projet agricole, un agriculteur retraité maire de sa commune, une ex-salariée de l'Adear et un salarié de l'Arban férus de foncier, un éleveur syndiqué à la Confédération paysanne et un membre du groupe « Eau » soucieux du devenir des terres dans la vallée de la Vienne, se reconnaissant du Syndicat de la Montagne limousine. Avec nous, une équipe de 3 membres de Télé Millevaches, caméra au poing, attestera de nos pérégrinations dans le but d'en sortir un documentaire pour faciliter la transmission de notre travail d'enquête. Ce groupe de travail, démarré depuis un an, réfléchit à la création d'une structure pour racheter du foncier agricole sur le plateau de Millevaches. Son premier but serait d'encourager, faciliter et multiplier l'installation de nouveaux paysans sur le territoire. Dans un contexte de départ à la retraite simultané d'une génération d'exploitants, un grand nombre de fermes vont être à reprendre mais leur transmission paraît compromise : la spécialisation dans l'élevage de bovins allaitants, qui représente 60 % des fermes du PNR de Millevaches, a conduit à l'agrandissement des exploitations au cours des dernières décennies. Cette tendance mène aujourd'hui à une impasse en termes de transmission des fermes, équipées de matériel de grande dimension et dépassant bien souvent les 100 hectares, ce qui justifie un prix de revente très élevé. Beaucoup de nouveaux porteurs de projets, ne venant pas de familles d'agriculteurs, doivent donc investir dans leur outil de travail. Enfin, ces élevages surdimensionnés rendent difficile la possibilité d'y projeter d'autres types de production qui permettraient pourtant de tendre vers davantage d'autonomie alimentaire sur le territoire. Dans ce contexte, l'hypothèse de notre groupe est que le rachat collectif de certaines fermes permettrait de faire la transition avec l'agriculteur cédant, le temps de trouver les candidat.es ou groupes candidats à la reprise, ainsi que d'aider à redimensionner les exploitations en lots plus petits adaptés à leur projet.

## 18 % d'actifs agricoles

Nous sommes donc partis pour comprendre en quoi le territoire basque est plus efficace que les autres à installer des paysans, et si ses institutions paysannes alternatives peuvent nous servir de modèle. Nous avons rencontré deux structures : la Chambre d'agriculture alternative Euskal Herriko laborantza Ganbara (EHLG) et la foncière Lurzaindia ainsi que des paysans du syndicat ELB qui nous ont raconté leur histoire. Ces structures constituent le fer de lance de la défense d'une agriculture paysanne au Pays Basque. Là-bas, l'agriculture représente une part non négligeable de l'économie puisque 18 % des actifs sont agriculteurs dans les zones de montagne (contre 3,4 % en moyenne en France). Qui plus est, les fermes paysannes y sont encore nombreuses, en témoigne le syndicat ELB, majoritaire depuis 2001 aux élections de la Chambre d'agriculture officielle dans les cantons basques. De très bonnes terres associées à un climat propice ont permis le développement d'une production spécialisée de fromage de brebis très bien valorisé (AOP Ossau Iraty). Un autre indice de la forte dynamique agricole de la région est la proportion de jeunes paysans repreneurs, plus nombreux à s'installer dans le cadre familial qu'en Limousin. Ainsi, toutes les fermes que nous avons visitées avaient été reprises par les enfants des anciens exploitants. L'identité

## La foncière Lurzaindia

Lurzaindia est en gestion partagée entre le syndicat ELB, EHLG, Arrapitz (une fédération d'associations de développement rural) et l'association interAMAP. Son financement fonctionne grâce à une association et un fonds de dotation qui permettent des dons défiscalisés aux particuliers et aux collectivités. La foncière a su se constituer comme un partenaire fiable de la Safer, capable de trouver et d'installer des porteurs de projet agricole dans un temps limité grâce à son réseau très large qui touche le monde agricole et la société civile, cette dernière étant très impliquée sur le sujet. L'accès aux informations de vente de terres est enrichi par un maillage de paysans installés et retraités qui œuvrent comme d'infatigables vigies du foncier. Par ailleurs la proximité avec le syndicat ELB permet d'avoir recours à une stratégie plurielle sur des dossiers spécifiques qui nécessitent d'en passer par des occupations de terre pour dénoncer la spéculation particulièrement vive dans cette région. « La Safer? Ils nous aiment autant qu'ils nous craignent ! » nous a témoigné une de ses membres.

basque est un ferment de leur engagement en faveur d'une agriculture paysanne. Cette logique semble primer non pas uniquement pour les paysans mais aussi pour le reste de la société civile basque, qui nous a témoigné d'une forte implication dans la défense du maintien d'une agriculture paysanne sur le territoire. Nous avons ainsi rencontré plusieurs citoyens dont une responsable de l'association InterAMAP qui s'est très impliquée dans les instances paysannes en siégeant notamment à la Chambre d'agriculture alternative et en participant à la foncière Lurzaindia.

## Enjeux agricoles, enjeux de société

Suite à ces rencontres riches d'enseignements, il nous apparaît clairement que la question du devenir du foncier agricole sur le Plateau ne pourra pas se poser sans la mobilisation de deux éléments primordiaux : d'une part celle d'une population paysanne locale soucieuse du rôle social qu'elle joue et cherchant à se renforcer, et d'autre part celle d'habitant.es du territoire qui reconnaîtraient la valeur sociale d'une lutte pour le foncier agricole et l'installation de nouveaux paysans. Les paysans basques sont forts certes par leur nombre et leur détermination, mais aussi parce qu'ils ont une partie de la population basque qui se mobilise avec eux. Là-bas, les enjeux agricoles sont des enjeux de société. Travailler notre inscription sur le territoire nous semble donc être une priorité. Une structure foncière n'est qu'un outil, un prétexte à prendre à bras le corps cette question du foncier et de la place de la paysannerie par chez nous. L'aventure ne fait que commencer, et les pistes à mettre en travail sont nombreuses. En voici deux : faire davantage de lien avec les paysans de la Confédération paysanne qui siègent en Safer et gèrent les dossiers de reprise de ferme, et nous appuyer sur les communes pour réaliser des associations de propriétaires de terre comme c'est en préfiguration à La Villedieu.

(1) Syndicat paysan basque membre de la Confédération Paysanne

## Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG)

Créée en 2005 par les paysans d'ELB qui souhaitaient se doter d'une institution qui leur soit propre (jusqu'alors ils dépendaient obligatoirement de la Chambre d'agriculture du 64, dont le siège est à Pau en zone française), la chambre d'agriculture alternative est indissociable de l'histoire politique du Pays Basque. Elle est dirigée par un bureau composé de 5 paysans qui prend appui sur une Assemblée plénière où siègent des représentants de plusieurs collèges (paysans d'ELB, paysans retraités, salariés agricoles, associations de défense de l'environnement, associations de consommateurs, associations de développement rural...). Aujourd'hui animée par une équipe de 20 salarié.es, EHLG assure une grande partie des fonctions d'une chambre classique tant sur les formations techniques, l'aide à l'installation que sur l'orientation des politiques agricoles.



La délégation du Plateau

# Une journée avec le Pain levé

L'association qui boulange à Bellevue, à Faux-la-Montagne, depuis 16 ans, va bientôt déménager. L'aventure se poursuivra à la Villatte, à Gentioux-Pigerolles, où elle a déjà construit son propre four et bientôt son fournil. En attendant, j'ai pu participer à une journée et recueillir des tranches de son histoire.

**B**ellevue, 8h30. Sur la porte du fournil du Pain Levé, une affiche annonce un concert. Résistant à ma poussée, la porte finit par s'ouvrir en déchirant le silence matinal d'un terrible grincement. Une douce chaleur s'échappe de l'entrebâillement. Au fond de la petite pièce éclairée par un plafonnier, une personne se retourne. « Salut !, me lance-t-elle, entre et ferme la porte s'il te plaît ! » Les manches remontées, ceinte d'un tablier, elle m'indique d'une main brandissant une spatule recouverte de pâte le porte-manteau fixé derrière la porte. J'y trouve un tablier que j'échange avec ma veste. « Moi, c'est Charlie, poursuit la boulangère en continuant à s'affairer devant sa balance à plateau supportant une bassine en plastique. Tu dois être Camille, si j'ai bien lu sur le planning des fournées ? » - Oui, je suis une amie de Lise de la colocation de la Vareille. C'est là-bas que j'ai goûté votre pain », j'enchaîne, pour me présenter. « On m'a dit que c'est possible de faire du pain avec vous. Cela fait longtemps que je veux essayer. Mais je dois te prévenir que je n'en ai jamais fait », je réponds, un peu intimidée. - Ne t'inquiète pas. Dans notre association, on fait du pain, mais on est là aussi pour permettre à des gens comme toi de s'initier à la boulange, poursuit Charlie sur un ton rassurant. Déjà, pour t'expliquer, on fait quatre sortes de pain. Il y a le blé T80 », dit-iel (I) en m'indiquant une bassine contenant de la farine surmontée d'un écriteau en bois gravé d'un « BLÉ T80 ». « Il y a aussi le blé T140, c'est-à-dire un blé complet. Et puis nous faisons aussi du seigle et du méteil, ce qui signifie moitié blé moitié seigle. » Trois autres bassines semblent attendre que l'on s'occupe d'elles.

## Pétrir à la main

Pour mon premier cours de boulangerie, j'apprends qu'une fournée commence la veille au soir par la préparation du levain, à partir d'un reliquat de levain de la fournée précédente re-nourri avec de la farine. « Tu vas t'occuper de pétrir le blé T80 », propose Charlie en versant de l'eau dans une bassine contenant le levain. Iel se saisit d'un grand fouet et mélange vigoureusement. Iel ajoute une bonne pelletée de farine et fouette encore. « Tu continues à ajouter la farine et à mélanger jusqu'à ce que cela devienne trop difficile, indique-t-iel. Là, tu verseras le sel qui est dans ce bol inox. Tu ajouteras le reste de farine et tu pétris à la main jusqu'à obtenir un mélange homogène. » Je reprends le fouet, tandis que Charlie commence à s'occuper d'une deuxième pâte. Plus ma pâte épaissit, plus mes gestes exigent de la force. La chaleur monte. J'ôte mon pull et je remonte les manches de mon T-Shirt avant de plonger les deux bras dans la pâte. - Tu fais souvent le pain ?, je demande, en espérant que la discussion allègera l'effort de la pétrie. - Une fois par mois, me répond ma partenaire de boulange. « Cela dépend de mes dispos. Et des besoins en première de fournée. Nous sommes une douzaine en ce moment à savoir mener une fournée du début à la fin », explique-t-iel. « On alterne, j'aime bien faire le pain. »

## Les boulangères et les mangeuses

Tout en pétrissant, je continue à questionner Charlie sur le Pain Levé. Dans l'association, on distingue deux catégories d'adhérentes : les boulangères et les mangeuses. Les boulangères font le pain régulièrement et s'impliquent dans les différents aspects du fonctionnement de l'association : faire du bois de chauffe, entretenir le matériel, gérer l'approvisionnement en farines, suivre la comptabilité, participer aux réunions d'organisation... Les boulangères discutent et se répartissent les tâches sur un mode horizontal. Les mangeuses prennent du pain (et le mangent !), mais peuvent aussi participer aux fournées s'ielles le souhaitent. Ces termes ont été inventés pour remplacer ceux de producteurs/consommateurs.

inadéquats dans le cas du Pain Levé. En effet, il y a la volonté au sein de l'association de bousculer le cadre commercial habituel et d'inventer d'autres formes d'échanges et d'implication dans la production. Ainsi, les boulangères font le pain pour elles-mêmes et pour d'autres sans être rémunérées pour cela. Et les mangeuses donnent ce qu'elles veulent en échange du pain - un autre produit, de l'argent, ou rien s'ielles n'ont rien à donner.



Mais en permettant à toute personne intéressée de venir faire du pain, l'association vise autant à favoriser les échanges relationnels et les rencontres. « Des personnes qui arrivent dans la région viennent faire du pain avec nous parce qu'elles ont envie de rencontrer du monde et de découvrir ce qui peut se vivre ici, m'explique Charlie. Nous avons aussi vu passer des personnes qui en ont fait leur métier, se sont installées aux quatre coins de la France ou même plus loin ! D'autres sont venues pour le plaisir ou le besoin d'une activité manuelle... Pour ça, faire du pain, c'est très gratifiant : tu commences le matin et le soir tu as fait du pain pour nourrir une bonne trentaine de foyers ! » s'exclame Charlie.

La pétrie touche à sa fin. Nous remettons la pièce en ordre et recouvrons les bassines d'une toile de tissu. Il est bientôt 10h, une pause-café est la bienvenue.

## Faire corps avec la matière

Nous nous installons dans la cuisine de la maison. Elle est habitée par plusieurs personnes qui y vivent en colocation. J'apprends que depuis 2005, plusieurs groupes s'y sont succédés. Certains sont partis un peu plus loin pour s'installer en collectif ; d'autres se sont dispersés dans plusieurs maisons. « On y retourne, il faut faire un premier pliage ». Charlie m'explique que durant la phase de levée, les pâtes doivent être « pliées » pour relancer la fermentation en remettant de l'air dans la pâte. « C'est une courte manipulation que je trouve très agréable, souligne Charlie. Tu fais vraiment corps avec la matière et tu sens la pâte qui prend de la force. »

« Allez, je vais faire un petit somme, on se retrouve pour le deuxième pliage ? » C'est l'occasion pour moi de profiter du soleil dans la cour de l'ancienne ferme bordant la route



entre Faux-la-Montagne et Gentioux.

- Maintenant qu'on a fait le deuxième pliage, ça te dit de m'accompagner pour allumer le four ?  
- Bien sûr, mais il n'est pas à côté du fournil ?  
- Eh non, c'est un des gros problèmes du lieu... Il faut traverser la cour et c'est au bout du bâtiment là-bas. Alors quand tu dois transporter les planches chargées de pâtons, qu'il vente et qu'il pleut, c'est un peu galère... En plus c'est bien dommage de ne pas pouvoir utiliser la chaleur du four pour chauffer le fournil.  
Au bout de la longère en pierre se trouve une sorte de hangar abritant le four à pain.  
- C'est un four de ferme traditionnel, à chauffe directe, me dit Charlie.  
- Ça veut dire quoi ?  
- Ça signifie qu'on fait le feu directement dans le four, avec des fagots, des chutes de scieries, des perches de noisetiers ou toutes sortes de bois dont le diamètre ne doit pas dépasser la taille de mon poignet. Une fois que le four a atteint la bonne température, quand les pierres de la voûte ont blanchi, il faut débraiser, c'est-à-dire enlever toutes les braises avec ces outils, les recueillir dans une brouette, bien nettoyer la sole et enfourner le pain.  
- Ça doit être un peu physique, non ?  
- Comme tu dis ! En plus ce four est assez haut donc pour les personnes comme moi, pas très grandes, ça tire un peu... On va façonner ?

## Accroître l'autonomie matérielle

Nous nous retrouvons à nouveau dans la petite pièce qui sert de fournil. Charlie opère un réaménagement pour installer la table de façonnage au milieu de la pièce, libérer les grandes planches pour y mettre les pâtons, installer la

## Tout autour du pain

Avec l'objectif d'accroître l'autonomie alimentaire locale, le Pain levé a exploré de nombreux chemins croisant la sûre route du pain. C'est ainsi que plusieurs boulangères ont expérimenté la culture de céréales et la multiplication de céréales anciennes. Si elles ont finalement renoncé à produire elles-mêmes pour l'association, il faut souligner que le seigle provient depuis plus de dix ans de la ferme de Marion et Adrien Letellier, à La Villedieu. Quant au blé, nous l'achetons à Laurent Péni-caud, à Linards, qui cultive des variétés de blés anciens et a commencé voilà quelques années à faire sa farine dans sa meunerie exemplaire. Faute d'énergies suffisantes, nous avons dû renoncer à un projet de meunerie associative, mais sommes en lien avec des personnes œuvrant à un projet de meunerie sur le territoire. En 2015, le Pain levé a également monté une remorque Food Truck dans laquelle nous avons longtemps proposé des galettes de sarrasin, des sandwiches falafels et autres snacks élaborés avec des produits d'ici. La cartographie du Pain Levé ne serait pas complète si l'on omettait de mentionner les soirées pizzas au four à pain, la participation aux marchés d'été de Gentioux et actuellement de Faux-la-Montagne, la production de choucroute, ou encore l'accompagnement à la remise en service de fours anciens.

balance. Charlie, hissé.e sur une petite palette me montre comment peser la pâte et me propose de le faire à sa place. Une fois que j'ai pris mes marques, je peux jeter un œil aux mains de Charlie qui récupèrent les morceaux de pâte et les transforment en un tour de main et un geste qu'on sent maîtrisé en petits pâtons déjà fort appétissants, qu'il dispose sur les planches recouvertes d'une toile de lin.

- Ça fait longtemps que tu fais le pain ?

- Je fais partie de l'équipe « historique » donc ça fait plus de 15 ans...

- Et comment vous avez commencé ?

- En 2005, nous sommes arrivé.es en location à Bellevue, nous étions une petite équipe qui avait l'ambition d'accroître son autonomie matérielle et donc alimentaire. Nous faisons un gros jardin potager, pas mal de transformations et à Bellevue il y a avait un four à pain qui n'avait pas servi depuis un bout de temps. Vers Noël, un ami boulanger est venu en visite et a proposé de faire une petite fournée, ça a super bien marché. Quelques mois après, ce sont deux ami.es boulanger.es de Saint-Moreil, Jérôme et Stéphanie, qui sont venues chez nous pour partager leur recette de pain au levain.

- Vous faisiez une fournée rien que pour vous ?

- Évidemment 30 kg par semaine c'était beaucoup trop pour notre maisonnée. Donc on a commencé par en donner ou en échanger avec d'autres habitant.es du coin. Et comme ça marchait bien, qu'on avait de plus en plus de demandes, on a créé l'association le Pain levé en novembre 2006. Depuis la recette a évolué, au gré des expériences et des rencontres. Une personne a passé un CAP de boulangerie, mais on a continué à faire en sorte que la fabrication du pain reste une histoire collective, avec deux personnes par fournée et ça change chaque semaine.

- Et c'est toujours la même équipe depuis le début ?

- Ça a pas mal bougé, il y a toujours quelques ancien.nes qui continuent mais plein d'autres se sont formé.es et ce ne sont plus les seul.es habitant.es du lieu qui font le pain. Et puis il y a toutes les personnes qui sont venues, une fois ou plusieurs pour découvrir la boulange. Au final ça doit représenter un paquet de monde ! Bon, je vais voir le four. Une fois le façonnage terminé, nous pouvons nous octroyer une petite pause déjeuner tout en continuant à alimenter le four en bois pour qu'il soit bien chaud lorsque les pâtons auront levé.

### Expérimenter d'autres formes d'échanges

- Personne n'a jamais eu envie de s'installer boulanger.e pour en tirer un revenu ?

- Forcément, cette question s'est posée et mille autres aussi. Où placer le curseur entre vouloir tirer de l'argent – dont nous avons besoin – de la fabrication du pain et continuer, avec cette production, à chercher et expérimenter d'autres formes d'échanges et de relations avec les gens du coin ?

- Eh oui, c'est toute la tension entre ce qu'on aimerait faire et les contraintes que nous impose la culture capitaliste dans laquelle nous vivons...

- C'est exactement ça ! Pour que ça marche, il faut que d'autres producteur.ices entrent dans le jeu des échanges hors du marché et de l'argent... Bon, je pense que le four est assez chaud, on va pouvoir débraiser puis enfourner. Charlie commence à tirer les braises avec une grosse raclette et les fait tomber dans une brouette placée en contrebas de la porte du four. Nous commençons à nous recouvrir d'une fine couche de cendre et je commence à voir les gouttes de sueur perler sur le front de ma partenaire. Je propose alors de la relayer pour le balai et je peux ainsi éprouver la partie la plus physique de la journée. Charlie finit le travail avant de refermer la porte du four pour laisser la chaleur s'arrondir. Ce qui nous octroie quelques minutes pour aller chercher les deux grandes planches de pâtons et retraverser la cour dans l'autre sens.

### Une danse à deux

J'observe attentivement Charlie qui vérifie la température du four avec le fameux test de la feuille de papier journal : si elle s'enflamme dans le four en moins de dix secondes, le four est trop chaud et il faut attendre qu'il refroidisse un peu ; si elle est juste brunie par la chaleur, c'est bon ! Puis c'est une danse à deux qui commence pour enfourner les 44 kg de pain de la fournée du jour : mettre les pâtons sur la pelle d'enfournement, grigner, fariner, poser au bon endroit ; humidifier de temps en temps ; il faut également que tous les pains trouvent leur place, les gros au fond, les seigles avant les blés, garder de l'espace pour les petits devant. Humidifier, fermer la porte, faire le joint avec les restes de pâte.

- Pas mal, il est 15h54, on les laisse 40 minutes et on viendra voir ce que ça donne. On s'offre un thé ?



Présence sur les marchés

### Le goût de faire le pain l'a emporté

- C'est vrai que le Pain levé projette de quitter Bellevue ?

- Tout à fait. Tu as vu par toi-même que les conditions pour faire du pain ici sont loin d'être idéales : le fournil, le four et le point d'eau sont dispersés au quatre coins de la cour. Sans parler du four, qui nécessite beaucoup de bois ! Et puis notre association n'est que locataire, ce qui signifie que nous ne pouvons pas faire de travaux.

- Alors vous allez acheter ailleurs ?

- Pas exactement. Nous allons nous installer sur un lieu associatif créé à Gentioux, à la Villatte, par quelques un.es de nos boulanger.es, avec une forme de mise à disposition d'un bâtiment au Pain levé. La décision de déménager n'a pas été facile à prendre : notre fonctionnement fait que nos moyens financiers sont limités. Quant à savoir si nous aurions suffisamment d'énergie pour construire ensemble un four et un fournil... Nous avons longtemps tourné cette question dans tous les sens. C'est finalement le goût de faire du pain comme nous le faisons qui nous a poussé.es à choisir de poursuivre l'aventure du Pain levé.

Charlie jette un œil sur l'horloge de son téléphone : les quarante minutes de cuisson se sont écoulées. Nous retournons au four. La porte s'ouvre sur une farandole de magnifiques pains dorés. Pour s'assurer qu'ils sont bien cuits, Charlie tape sur un pain avec un index replié comme s'il frappait à une porte. Le son est mat : le pain est cuit. Les pains défournés sont entreposés sur les planches, avant d'être ramenés vers le fournil. Nous les répartissons dans des panières à côté des fiches de commande des boulanger.es et des mangeur.euses. Nous n'avons pas fini, que déjà une personne rentre pour récupérer son pain. « Hmm ! Ça sent bon ici ! » s'exclame-t-elle. Dans sa panière, elle trouve un pain à la croûte bien brune. « Ce qui me plaît avec le Pain levé, c'est que le pain n'est jamais tout à fait le même ! »

Gageons que le Pain levé nous réservera à la Villatte encore bien des surprises.

*Des boulanger.es heureux.ses*

Pour plus d'infos sur les avancées du déménagement, consultez notre blog : Pour prendre contact avec le Pain Levé, pour participer aux chantiers, aux fournées ou toute autre question, écrivez à : [painleve@riseup.net](mailto:painleve@riseup.net)

(1) Pour les lecteurs désarçonnés par l'écriture inclusive : iel est le pronom neutre pour dire il et elle.



Enfin, on peut voir le four de l'intérieur: la sole et ses larges pavés, la voute dont il faudra encore gratter les joints de terre, et au premier plan: le fameux gueulard!

## Le Pain Levé a besoin de soutien pour construire son fournil !

Ça y est ! Le déménagement du Pain Levé de Bellevue à La Villatte, à Gentioux-Pigerolles, a commencé ! En 2022, les compétences développées par un.e de nos boulanger.es nous ont permis de construire notre four (2). Il s'agit d'un four à gueulard, en briques maçonnées. D'une capacité de 70 kg, ce four réduira fortement notre consommation en bois de chauffe et offrira une meilleure inertie thermique que le vieux four de ferme. Nous imaginons le mettre en service dans les prochains mois, en installant un fournil provisoire à proximité.

Cette année, nous nous lançons dans la seconde étape du projet avec la construction du fournil. L'objectif est de reprendre et de reconfigurer le bâti autour du four, pour y aménager un petit fournil et une cuisine, le tout en ossature bois, paille et terre. Ce bâtiment est conçu pour de multiples usages : faire le pain, de la conservation d'aliments et de la transformation de cultures locales. Le chantier sera réalisé par des membres de l'association et coordonné par une personne salariée. Nous espérons le voir aboutir en 2024.

C'est pour cette deuxième tranche de travaux que nous sollicitons un soutien financier. Nous estimons avoir besoin de 40 000 euros. Vous pouvez si vous le souhaitez effectuer un don via la plateforme helloasso en allant sur le lien :

<https://www.helloasso.com/associations/pain-leve/collectes/nouveau-fournil-et-four-a-pain>

(2) Un article relate la construction du four : <https://painleve.millevaches.net/2023/01/18/ca-y-est-le-four-est-presque-fini/>



# Regarder la chasse autrement

Dépassant le clivage entre pro et anti-chasse, Camille Madelain nous invite, à la lecture d'un anthropologue, à réviser les regards caricaturaux sur la chasse.

La chasse est une pratique contemporaine qui interroge nos rapports modernes aux animaux, et plus largement au vivant. En s'intéressant aux chasseurs du Perche, de la Beauce et des Yvelines, Charles Stépanoff nous montre dans *L'animal et la mort* comment cette pratique, souvent ringardisée et méprisée, peut-être aussi envisagée comme le maintien d'espaces de résistance et d'alternative cosmologique au sein des campagnes. Charles Stépanoff est anthropologue. Il a d'abord travaillé sur les rapports hommes-animaux chez les habitants de Sibérie, dans des sociétés marquées par la chasse et le chamanisme. Ces dernières années - du fait, entre autres, des restrictions de déplacements - le chercheur a observé et suivi au quotidien des chasseurs plus locaux. Il a accompagné également des militants anti-chasse à courre dans la région parisienne. Son livre est issu de ces observations et entretiens, mais aussi d'un travail de recherche historique et d'anthropologie comparative, qui nourrit ses réflexions.

## La chasse, au-delà de la protection et de l'exploitation de la nature

L'auteur commence par mettre en lumière le lien intime entre deux attitudes modernes face à la « nature », deux attitudes contradictoires seulement en apparence, l'exploitation et la protection. De là découle la « crise du sauvage ». Comme l'a théorisé Philippe Descola, l'opposition nature/culture forme le socle de la pensée moderne. Une fois la nature séparée de l'humanité, on peut l'exploiter sans limites. C'est ainsi que les animaux deviennent des animaux-machines, des organes reliés qui fonctionnent et que l'humain a le pouvoir de faire fonctionner à son profit. Ces animaux sont le plus souvent invisibilisés, entre les bâtiments d'élevage et les abattoirs. La chasse commerciale, avec des parcs fermés dans lesquels sont lâchés des animaux élevés pour se faire tirer dessus par des gens qui paient pour cela se rapproche aussi de cette vision de l'animal. L'autre attitude envers la nature, née de la modernité, c'est la protection. Elle ne remet pas en question le fait de tenir la nature loin de l'humain, mais dans ce cas c'est une nature que l'on ne va pas utiliser, que l'on va juste protéger, préserver, à l'intérieur de limites fixées par les humains. Le rapport aux animaux correspondant est celui de l'animal-enfant. C'est le sort que l'on réserve à nos animaux de compagnie : animaux souvent privés de rapports avec leurs congénères, maintenus par la castration et la nourriture industrielle dans un rapport d'extrême dépendance, mais aussi intégré comme un membre à part entière de la famille. En réalité, Stépanoff montre que la possibilité d'existence des animaux-enfants est liée à ceux des animaux-machines qui fournissent les croquettes des maîtres et des chiens ! Ce sentiment de « protection bienveillante » est celui mis en avant par les militants anti-chasse rencontrés par l'auteur, pour qui l'animal est d'abord un corps sensible et c'est au nom de cette sensibilité à la souffrance qu'on lui accorde des droits moraux.

## Chasse, violence et mort

La chasse interroge assurément notre rapport à la violence et à la mort. Comment envisager la possibilité d'une prédation empathique? D'aimer un animal et de le tuer? Stépanoff retrace l'histoire du sentiment anti-chasse, et montre qu'avant le XX<sup>e</sup> siècle, ce sentiment s'exprimait en interne, dans le monde des chasseurs. Ainsi Montaigne parlait de sa compassion envers le cerf mourant tout en admettant le plaisir de la traque. La chasse a dû faire face depuis toujours et pas seulement en Occident à un double écueil, « celui de la bestialité du chasseur et celui de l'humanité de la proie »,

et était entourée de mythes et de rituels permettant de les conjurer. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les chasseurs étaient présents dans les organisations de défense des animaux comme la SPA et la LPO, jusqu'à la séparation définitive entre la chasse, assimilée à de la violence contre les animaux, et la compassion, épurée de toute violence. Cela correspond à ce que Stépanoff nomme la division du travail moral. La division du travail moral qui permet à la majorité des êtres humains de profiter des produits animaux sans n'avoir jamais à se confronter à la mise à mort, au sang versé, pendant que le travail en abattoir tente de se faire passer pour un ensemble de tâches rationalisées à l'extrême qui n'impliqueraient pas les exécutants dans une relation affective aux animaux tués.

## Chasser dans un milieu dégradé

La cosmologie moderne qui se dessine en creux autour de l'analyse des pratiques et des discours sur la chasse, apparaît comme un appauvrissement de nos relations au vivant parallèlement à l'effondrement de la biodiversité des campagnes, qui touche surtout la petite faune sauvage. Les politiques publiques d'industrialisation de l'agriculture, l'apport massif de pesticides, et le remembrement commencé dans l'après-guerre d'un côté, sont allés de l'autre côté pair de l'autre avec « la valorisation croissante de la sensibilité dans les populations citadines éduquées », les deux facteurs reléguant les pratiques de chasse paysannes en dehors de notre compréhension moderne. Dans les premiers chapitres du livre, l'auteur étudie précisément le devenir de différents habitants des campagnes. On y assiste à la disparition des perdrix et à leur élevage industriel, à l'absence des hirondelles et des lapins. Les haies ont été arrachées en masse, elles qui formaient de véritables « forêts linéaires », des lieux nourriciers et protecteurs, que Stépanoff oppose à la « forêt-bloc », réduite en biodiversité. Les agriculteurs-chasseurs avec lesquels s'est entretenu l'auteur sont bien placés pour constater et déplorer la disparition de tous ces êtres vivants qui peuplaient les campagnes. Ce sont paradoxalement souvent eux qui ont appliqué (avec plus ou moins d'enthousiasme) les directives de l'État en transformant l'espace rural et les pratiques agricoles responsables de cet appauvrissement. Le chercheur évoque aussi le fait que de nombreux habitants paysans ont cessé de chasser dans une campagne trop dégradée, et que d'autres se sont mis au « bio » face au constat d'un effondrement de la biodiversité. D'autres encore sont passés de la chasse à la perdrix à celle du gros gibier qui profite d'un couvert forestier en expansion.

## Une chasse terrestre : habiter le vivant et s'en nourrir

Comment qualifier alors la relation à l'animal qui s'exprime dans les pratiques de chasse? Nous parlons ici de la chasse paysanne, rurale, qui se décline sous plusieurs formes et concerne différents types de gibier (chasse de tir, chasse à courre, piégeage, déterrage...). Stépanoff parle d'une conception relationnelle de l'animal. En parlant avec des chasseurs, ce qui apparaît est leur connaissance intime des comportements sociaux des espèces chassées, de leurs manières d'agir et d'habiter le territoire. Le chasseur ne va pas parler des animaux en général. Il parlera de l'espèce qu'il chasse, dans ses relations avec le vivant qui l'entoure : des arbres, des plantes, des animaux, des éléments naturels. Il peut évoquer tel individu particulier de l'espèce. Il lui reconnaît le plus souvent une capacité à raisonner, à prendre des décisions selon les contraintes du milieu. Un chapitre est consacré au rapport humains/chiens. L'étude des relations

des veneurs à la meute de chiens et aux animaux poursuivis montre la mise en œuvre d'une communication inter-espèces très subtile.

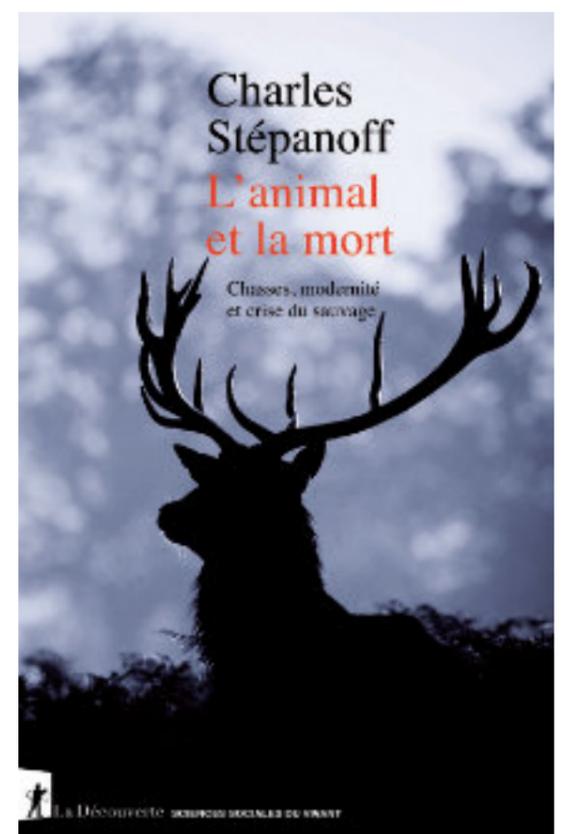
À partir de là, nous pouvons suivre Charles Stépanoff et élargir les remarques sur la chasse paysanne aux autres pratiques qui permettent des interactions « complexes et denses » avec le vivant, car cette valorisation de la chasse paysanne, terrestre, se comprend comme valorisation plus globale d'un rapport vivrier à la terre, et va de pair avec la basse-cour, le jardin potager, le petit élevage, le fait de faire son bois de chauffage, de cueillir des baies et des champignons, des plantes médicinales. Avec le fait de travailler avec des chevaux, des chiens, des ânes, des vaches...

Ces pratiques relèvent d'une cosmologie qui vient d'avant l'industrialisation de l'agriculture, elles persistent et s'épanouissent à partir du moment où l'on habite réellement un milieu. Par exemple quand on s'aperçoit que l'on commence à connaître individuellement tel rouge-gorge qui se pose sur la porte de la grange, que l'on guette tel chevreuil qui surgit à la lisière tous les matins, que l'on attend telle famille d'hirondelles chaque printemps. Ce chevreuil d'ailleurs, il pourra nous nourrir. Pour le tuer, nous devons sentir le monde comme un chevreuil. Nous le mangerons avec égards, et nous deviendrons peut-être un peu chevreuil, un peu plus liés. Tous ces liens, ces relations ont été jugées sans valeur, ou ont subi une opprobre morale. Elles ont été vouées à disparaître avec l'industrialisation. Ce livre nous donne des arguments pour les revendiquer, revendiquer un mode de vie qui « entrelace nature et humanité, puissance sauvage et sensibilité ».

Mode de vie à défendre mais aussi imaginer, expérimenter, ressentir, développer, en même temps que la défense et le développement d'habitats suffisamment riches pour permettre ces alliances domestique/sauvage.

Camille Madelain

Charles Stépanoff, *L'animal et la mort*: chasse, modernité et crise du sauvage, éditions La Découverte.



# COURT-CIRCUIT en roman photo

Le 2 mars 2023, à Jarnages, dans le cadre d'une journée intitulée « Dynamiques d'économie sociale et solidaire en Creuse », Pascal Bouso, responsable du Dispositif local d'accompagnement de Creuse, présentait les deux grandes tendances qu'il a observées dans le monde associatif creusois au cours des cinq dernières années. La première relève de la multiplication de « lieux hybrides » comme les tiers-lieux, où se croisent des activités variées, économiques ou non, des publics différents et où la mutualisation et le partage sont dominants. La seconde tendance relève d'une aspiration de bon nombre d'associations à pratiquer une organisation plus horizontale, collégiale ou collective. Une recherche qui fait sens autant pour les bénévoles (conseils d'administration sans président par exemple) que pour les salariés (avec des formes d'autogestion ou d'autonomie dans le travail). À cet égard, l'expérience de la ressourcerie Court Circuit de Felletin, présentée lors de cette journée, est exemplaire.

Créée en 2010, la ressourcerie regroupe aujourd'hui 11 salariés auxquels il faut ajouter deux saisonniers en été. Elle dispose de deux lieux à Felletin : sa boutique en centre-ville et des entrepôts en périphérie. Depuis l'origine, l'un des objectifs de Court Circuit est d'expérimenter un fonctionnement en autogestion (pas de hiérarchie, égalité des salaires, polyvalence), un fonctionnement qu'on retrouve dans le conseil d'administration de l'association où les décisions sont prises de manière collégiale et où il n'y a ni président, ni trésorier, ni secrétaire. « Les principes d'égalité et d'équité sont à la base de notre fonctionnement : se sentir l'égal de son collègue. » Pour autant, cette posture n'a rien de naïf : « L'autogestion, c'est expérimenter un autre mode de fonctionnement mais ce n'est pas une condition nécessaire ou suffisante au bien-être au travail. Il y a des autogestions qui font souffrir et il y a des structures pyramidales où les salariés sont contents d'aller au boulot. »

Pour mieux faire connaître son activité et faire découvrir son fonctionnement côté coulisses, l'équipe de Court Circuit a eu l'heureuse idée de se raconter sous la forme d'un roman photo. Nous le publions ici et vous invitons à pénétrer ainsi dans l'envers du décor de Court Circuit.



2



3

# Une semaine des Low Tech à Felletin en juin

Avec le collectif Ingénieur.es Engagé.es, Court-Circuit organise en juin 2023 la semaine des Alternatives et des Low Tech à Felletin. Pour se donner plus d'autonomie et rompre avec la grande boucle de la consommation !

Depuis quelques années la ressourcerie Court-Circuit se pose des questions sur l'évolution de son activité : récupérer des objets, les tester pour certains, les réparer parfois puis les remettre en vente. Le tout dans la grande boucle de la consommation. On se dit que c'est ça de moins de produit à l'autre bout du monde et autant qui ne finit pas tout de suite à la poubelle... Avec ce principe, l'association a réussi à développer et pérenniser une activité qui s'autofinance tout en gardant ses valeurs : l'autogestion et l'accueil de tous à travers les ateliers partagés, le bénévolat, le salariat...

Si cela donne du sens au quotidien, il n'empêche qu'une envie pas très claire mais bien présente trottait dans la tête de certains membres de l'équipe : comment Court-Circuit pourrait-elle utiliser autrement tout ce qu'elle collecte pour en faire quelque chose de plus intéressant que de la vente de seconde main ? Comment l'association pourrait-elle participer localement à rendre le territoire un petit peu plus autonome ou résilient du point de vue technique ou technologique ? Créer un fablab ? Oui mais pour cela il faut avoir les compétences en interne ou une personne extérieure prête à porter le projet. Et ce n'était pas le cas. Et puis un jour nous avons appris l'existence d'une association qui chaque année organise la Semaine des Alternatives et des Low Tech (SALT). Après plusieurs échanges pour apprendre à se connaître, il a été décidé avec l'équipe organisatrice de la SALT 2023 que celle-ci se tiendrait à Felletin en juin. Le territoire compte déjà plusieurs initiatives sur ce sujet et l'accueil d'un groupe extérieur semble une bonne occasion pour se retrouver autour d'ateliers, de conférences, de temps festifs ou de discussion et voir comment pousser plus loin la réflexion.

La semaine du Low-Tech, qui se déroulera à partir du 26 juin 2023, est l'occasion de venir découvrir des techniques et technologies visant à répondre à des besoins essentiels de manière plus durable, plus simple avec des ateliers



de fabrication favorisant le partage des savoir-faire et des connaissances. Cette semaine proposera des portes ouvertes le mercredi 28 juin et le samedi 1<sup>er</sup> juillet. Ces deux jours seront le lieu de rencontre de personnes venant de tous horizons, locaux ou non, et de partage à travers ateliers, débats, conférences et festivités. Par une volonté de remettre en question le modèle de société actuel, de réfléchir sur nos modes de production, de consommation, et de proposer des alternatives plus sobres et respectueuses de l'humanité et de l'environnement,

l'événement est co-organisé par la Ressourcerie Court-Circuit et par un groupe de bénévoles (SALT) anciennement soutenu par le collectif Ingénieur.es Engagé.es.

L'équipe de la ressourcerie Court-Circuit - Felletin

Pour plus d'information sur le programme, se rapprocher de la ressourcerie Court-Circuit au 05 55 66 24 11 ou [cc@court-circuit-felletin.org](mailto:cc@court-circuit-felletin.org)

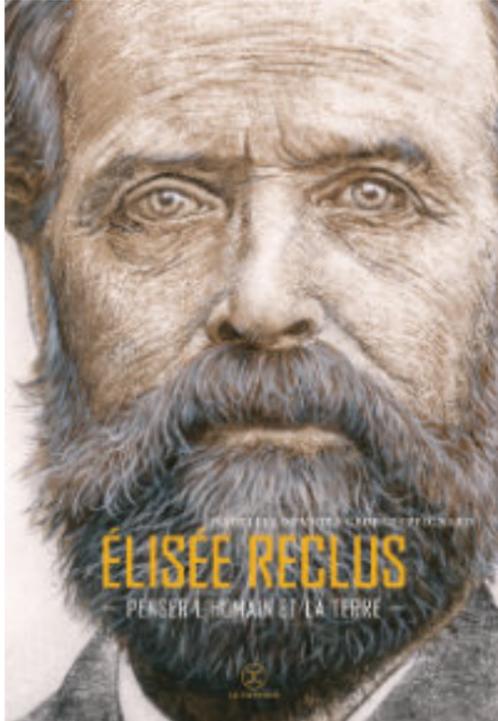
Pour se faire une idée des low-tech : <https://lowtechlab.org/fr>



# Élisée Reclus, Penser l'humain et la terre

(Éditions le Tripode)

Isabelle Louviot, autrice et éditrice, et Georges Peignard, peintre et illustrateur, se sont associés pour publier ce bel ouvrage qui retrace la vie d'Élisée Reclus et donne à lire de larges extraits de son œuvre. Géographe, anarchiste, précurseur de l'écologie, Élisée Reclus (1830 – 1905) est toujours (et peut-être plus que jamais) d'actualité. Son humanisme, sa recherche de l'universel et de l'équilibre entre les hommes et de ces derniers avec la nature ne peuvent que féconder nos interrogations actuelles.



# Casse-rôles casse les rôles

Dans les livres pour enfants, les attributs du féminin et du masculin sont toujours les mêmes : aux femmes le tablier et la poussette, aux hommes l'attaché-case quand ils rentrent du travail, puis le fauteuil et les lunettes pour lire le journal... « Papa lit et maman coud. » C'est pour « casser ces rôles » qu'est né en 2017 le journal Casse-rôles édité en Creuse. Contraception, IVG, violence, viol, mutilations sexuelles, harcèlement, parité, inégalités salariales, travail domestique, prison, guerre, éducation, pornographie, prostitution, etc. : depuis sa création Casse-rôles se propose de dresser un état des lieux, de recenser ce qui se publie sur ces questions et de donner la parole à des femmes et des hommes anonymes qui résistent aux stéréotypes sexistes : « Ainsi, nous rendons visibles les luttes des femmes, notamment les plus vulnérables ou marginalisées, mais aussi celles que nous pourrions qualifier de "remarquables" par leurs actions menant à améliorer la situation des femmes et des hommes. »

Le dernier numéro (n°23, février 2023) est consacré à l'écoféminisme. La revue explique : « À l'heure des grandes catastrophes écologiques, il fallait consacrer un dossier à ce pan du féminisme qui remet le plus radicalement en cause les fondamentaux de nos sociétés industrielles. Il n'est pas facile de définir l'écoféminisme. Ce mouvement multiforme est le seul au sein du féminisme à déborder largement la seule question des inégalités sexuelles : il les associe à une forme de pensée binaire néfaste qui a scindé le monde en deux parts inégales répétées à l'infini, le supérieur disposant de l'inférieur comme d'une ressource et détenant seul l'intelligence, la raison, la vérité (...) L'écoféminisme prétend aussi renouveler complètement la pensée qui a poussé l'Occident à conquérir, exploiter et ravager depuis des millénaires. Pour refuser les binarités toxiques, on y trouvera des activistes des premières nations protégeant la terre sacrée et des scientifiques chevronnés osant se poser des questions sacrilèges, de celles qui font tomber l'homme de son piédestal. On y trouvera de brillantes théoriciennes, des poètes et des mères révoltées, des artisanes, des sorcières. »

Elles ne se ressemblent pas, mais forment un énorme corps de résistance active, psychique et intellectuelle au socle patriarcal et capitaliste de nos sociétés. »



Contact : [casse-roles@outlook.fr](mailto:casse-roles@outlook.fr)

Tous les numéros sont sur le site : <http://casse-roles.revolublog.com> (bulletin d'abonnement sur le site)





# Histoire et mémoire de la Seconde Guerre mondiale

Martial Roche, journaliste et cinéaste, intervient dans deux collèges de la région, à Eymoutiers et à Châteauneuf-la-Forêt, en proposant des ateliers aux élèves. Ce projet, intitulé « Sur les traces du passé », débouchera cet été sur une exposition au musée de la Résistance de Peyrat-le-Château.

**IPNS : Peux-tu nous présenter les différentes facettes de ton travail dans les collèges de la région ? Et pourquoi avoir privilégié le thème de la Seconde Guerre mondiale ?**

**Martial Roche :** Mon travail tourne autour de la mémoire de la deuxième guerre mondiale. Résumer cette période et sa mémoire aux batailles et lignes de front me paraît très réducteur. C'est un événement global. Il a laissé une mémoire civile et non-combattante. Je m'intéresse à comment les événements d'alors se nourrissent des mémoires des décennies précédentes et résonnent dans les décennies qui suivent. C'est une continuité temporelle. Cette période a toujours suscité mon intérêt. Mes grands-parents m'y rattachent. Et je vois cet épisode historique comme une fondation du monde dans lequel nous vivons. J'essaie d'en décortiquer les représentations ou les résonances dans notre présent. Je pourrais faire ça sur des décennies sans épuiser le sujet. Je me suis intéressé à la figure de Georges Guingouin dont on parlait dans ma famille. Il illustre bien cette continuité historique : son action est ancrée dans des références historiques, notamment les soldats de l'an II, et résonne dans notre passé proche ou notre présent. Et puis c'est un héros limousin. Enfin, il s'inscrit dans une mémoire qui se réclame d'une gauche anti-autoritaire, dans laquelle je me reconnais. L'idée de départ était de faire un documentaire (voir IPNS n° 67). Son écriture, encore en cours, est assez exigeante. Ma crainte est de tomber dans le folklore simpliste alors que la guerre en Limousin est d'une grande complexité. C'est pourquoi le sujet de mon film s'est peu à peu transformé et est devenu le « phénomène mémoire Guingouin », plutôt que le personnage Guingouin. Entretemps, j'ai tâtonné sur un site consacré à mon travail sur le sujet (unpassetres-present.com).

La DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) a souhaité m'aider dans une sorte de résidence. J'ai alors commencé à travailler avec ma compagne photographe sur un projet d'exposition autour de lettres trouvées à Peyrat-le-Château, traces de l'exil des Alsaciens de Niederbronn dans le secteur d'Eymoutiers, entre 1939 et 1946, et à préparer des interventions en milieu scolaire. Au printemps 2021, j'ai commencé par des ateliers d'éducation aux médias et à l'information dans les collèges de Châteauneuf-la-Forêt et Eymoutiers. Avec la professeure documentaliste de ces établissements, nous avons commencé à travailler avec les élèves de 4e. Je les ai retrouvés à l'automne en 3e. Le projet s'appelait « Sur les traces du passé » et consistait à réaliser un court-métrage documentaire avec eux. La suite a eu lieu en décembre 2022, dans la continuité. Nous avons envoyé les 3e de cette année sur les traces des réfugiés de 39-45



Affiche du film *Sur les traces du passé* lors de sa projection à Châteauneuf en juin 2021. Photo E. Trompille

sur les secteurs de leurs collèges avec l'objectif de leur faire réaliser une exposition pour l'été 2023 au musée de la Résistance de Peyrat-le-Château. Il va falloir qu'ils réfléchissent sur la collecte des traces de ce passé, sur la mise en forme de leur collecte, sur ce qu'est un musée de la Résistance 80 ans après la guerre. Et puis, bien sûr, qu'ils découvrent et fassent redécouvrir cette histoire : à la fin de l'été 1940, il y a quelque chose comme 1500 Alsaciennes et Alsaciens sur le canton d'Eymoutiers. Des personnes que certains traitent de boches, qui ne parlent pas tous français, arrivent d'une région plus industrialisée et plus développée et se sentent « au moyen-âge », et qui sont aussi bien plus assidus à l'église ou au temple que les locaux. L'exposition sera inaugurée le 9 juin au musée de Peyrat-le-Château.

**IPNS : Peux-tu nous parler de ton intérêt pour ce qui se passe sur le Plateau ou à son voisinage ?**

**M. R. :** Né à Limoges d'une maman corrézienne et d'un papa originaire de l'est haut-viennois, j'ai passé en Limousin les 23 premières années de ma vie. Puis, comme d'autres, j'ai pris le

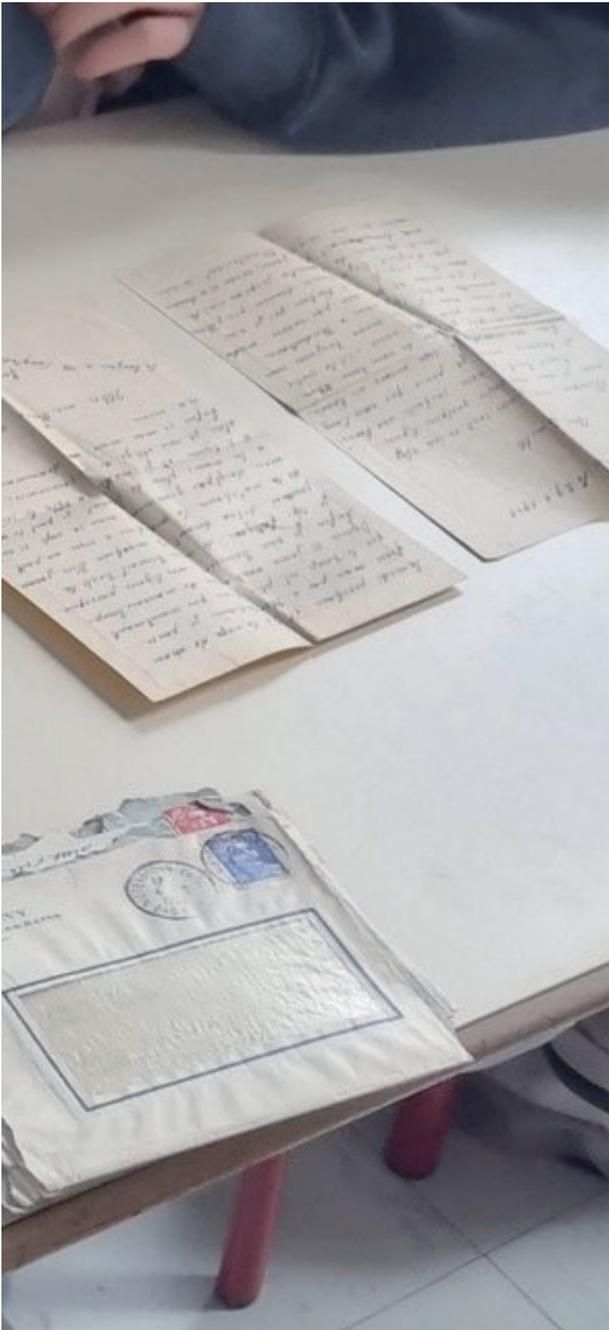
chemin de grandes villes, Paris et Lyon. Dans le même temps, un ami proche suivait un voyage inverse : de Limoges vers le pays de Crocq. C'est ainsi que j'ai fait régulièrement l'aller-retour entre deux extrêmes de l'urbanité et de la ruralité. Je continue aujourd'hui entre Villeurbanne, 150 000 habitants, dans une métropole d'un million de personnes, et Peyrat-le-Château, 1000 habitants dans une communauté de communes de moins de 6 000 habitants. Et puis, je m'intéresse à la vie militante de la Montagne limousine. Nous avons tenté, avec l'ami néo-creusois, de faire un documentaire ensemble sur la néo-ruralité. Ce film n'a (encore) jamais vu le jour, mais il se retrouve en partie dans mon projet sur la mémoire. Une partie se penche aussi sur les mémoires entrant en jeu dans divers événements locaux : l'affaire de Tarnac ou celle, plus récente, des antennes de téléphonie ou les mobilisations notamment pour les migrants.

**IPNS : Comment t'est venue l'idée de proposer ces activités à des collégiens ?**

**M. R. :** Travaillant sur la mémoire, l'école était un partenaire évident : c'est au collège que j'avais rencontré Thérèse Menot, ancienne résistante, visité Oradour ou les Archives départementales. J'ai proposé ce qui était dans mes compétences : fouiller dans les archives et les analyser, en particulier les images. Mme Bourgnon, la professeure-documentaliste d'Eymoutiers et Châteauneuf a saisi la balle au bond. Les élèves vivent un moment intéressant, à bonne distance avec les événements : ni complètement étranger ni trop le nez dessus. C'est sans doute aussi le temps présent qui l'exige. Je préfère leur donner les bons outils, les bonnes pratiques et les bonnes références que de les laisser démunis face, par exemple, aux comparaisons douteuses entre pandémie et Shoah, aux discours négationnistes de Zemmour ou à ce qui peut sortir aujourd'hui de la guerre en Ukraine. Un des enfants interviewés fin 2021 avait fait un bout de scolarité en Russie et nous a raconté le récit de la Grande Guerre Patriotique qui lui avait été servi à l'école de Poutine. Monter son interview alors que, nourris de ce discours mémoriel identitaire, des jeunes Russes pas tellement plus âgés commettaient des massacres en Ukraine, c'était particulier. Pouvoir pointer les dévoiements de la mémoire à ces futurs citoyens, ça me paraît nécessaire.

**IPNS : Quel est l'objectif poursuivi avec les élèves ?**

**M. R. :** Je voulais voir comment la génération née dans les années 2000 se saisirait de cette mémoire. J'ai eu des succès divers. Certains avaient une connaissance assez vague des événements dont ils parlaient, ce qui est normal pour leur âge, d'autant que je les ai vus avant que ce soit le moment de l'année consacré à la période. D'autres avaient



Lettre d'une alsacienne de Niederbronn à une famille de Peyrat. Elle raconte la dureté de sa vie et l'absence de son mari Malgré-Nous disparu sur le front russe...  
Photo : E. Trompille

une approche très originale. Les traces qu'ils avaient choisi d'évoquer reflétaient leurs centres d'intérêt : les mangas, les comics ou l'impact environnemental de la guerre...  
Il reste toujours un objectif d'éducation aux médias et à l'information. De ce point de vue, j'ai été agréablement surpris. Ils semblent avoir quelques réflexes de tri des informations qu'ils voient passer, notamment sur les réseaux sociaux. Du coup, j'ai plus axé mon travail sur des archives : comment

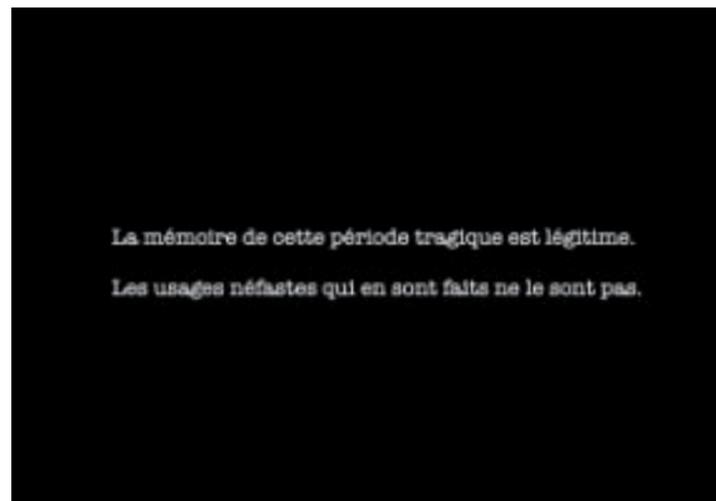
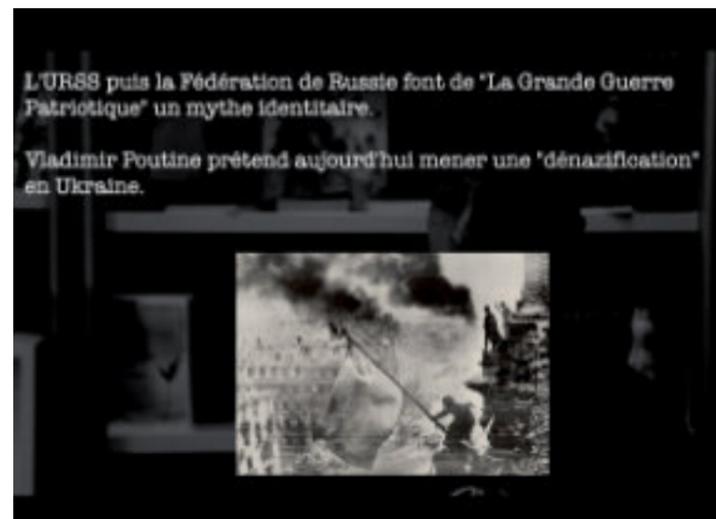
exploiter au mieux les informations qu'elles nous donnent, notamment quand on les source. L'auteur de l'archive a un point de vue. Si l'archive a nécessité une ressource rare pour l'époque, ça nous renseigne sur sa valeur pour l'auteur et le ou les destinataires.  
Enfin, il y a l'exercice de l'interview filmé. Notre époque est « gavée » de vidéo. Le format d'un narrateur seul face à la caméra devient même très (trop) présent. Je voulais que les élèves voient comment se fait une interview filmée pour se rendre compte de l'effet faussement direct que peuvent avoir les vidéos auxquelles ils ont accès. Se retrouver face à la caméra leur permettrait de se rendre compte qu'il ne suffit pas de se placer devant l'objectif et de se mettre à parler. Tout ce qu'ils voient est plus ou moins préparé et monté. Et puis, être interviewé demande des efforts : vaincre sa timidité, canaliser son discours. Être intervieweur aussi. Il faut savoir quelles questions poser, mais aussi savoir écouter, quelle attitude adopter. Certains élèves m'ont étonné, tant en intervieweur qu'en interviewé.

**IPNS : Comment as-tu géré les contacts, l'organisation, les relations avec l'Education nationale et les financeurs ?**

**M. R. :** Pour parler franchement, nous nous sommes parfois sentis un peu seuls. Je ne sais pas si c'est du désintérêt de l'institution ou un manque de moyens. Et puis toujours des lourdeurs administratives et des services qui se coordonnent mal. On a gaspillé notre énergie en tracas administratifs qui auraient pu être évités plus vite et sereinement, alors qu'il fallait aussi préparer les séances avec les élèves. Enfin, il aurait été intéressant que les élèves puissent travailler des aspects de leur intervention avec leurs autres enseignants : histoire-géographie, c'est une évidence, mais aussi lettres pour le travail sur l'écriture, sciences pour celles et ceux qui voulaient aborder un sujet s'y rapportant. Le projet « Sur les traces du passé » aurait pu être plus transverse. Je crois que nous nous sommes aussi heurtés à une certaine défiance de la part de certains parents. Plusieurs ont refusé de signer les droits à l'image autorisant leur enfant à s'exprimer devant la caméra. Nous en étions assez surpris. Nous n'avons pas eu de possibilité de communiquer avec eux sur ce projet. C'est dommage. Un élève était même partant pour parler d'un résistant de sa famille mais n'y a pas été autorisé.

**IPNS : Une telle démarche n'est pas nouvelle, et pourtant elle reste « révolutionnaire ». Qu'en penses-tu ?**

**M. R. :** Il serait présomptueux de ma part de vouloir révolutionner la pédagogie, n'étant que de passage dans l'éducation après avoir soigneusement évité une carrière de professeur. Néanmoins, quand j'étais moi-même élève, je me souviens avoir savouré particulièrement les occasions de sortir de la routine : rencontrer Thérèse Menot, visiter Oradour, travailler sur la guerre 14-18 en créant une pièce de théâtre à base de poèmes et de lettres de poilus, travailler sur la presse de la Première Guerre mondiale ou



3 images successives du film *Sur les traces du passé* - Après l'interview de cet élève témoin de l'école russe, une mise en contexte était nécessaire. Image : M.Roche



Image du film *Sur les traces du passé* - Une collégienne a retracé le parcours d'une aïeule résistante morte en déportation. Image : M. Roche

sur la guerre du Vietnam au cinéma (déjà un travail sur les représentations...).

Je ne sais pas si c'est révolutionnaire. Ça peut apporter une autre approche à des élèves ne se retrouvant pas forcément au mieux dans le cadre classique de transmission de connaissance. Mais il ne faut pas se faire trop d'illusions : ce genre d'atelier ne renverse pas les situations entre élèves en « réussite » et élèves en « échec ». Ceux qui « réussissent » sont aussi ceux ayant un meilleur accès à la culture légitime. Je crains que les observations de Bourdieu ne s'effacent pas comme ça. Révolutionnaire, ce peut-être que nous devons tellement lutter pour apporter aux enfants ce complément formateur, un moyen de mettre en application ce qu'ils acquièrent.

En revanche, j'ai l'impression, de mon modeste point de vue, que de moins en moins de moyens sont donnés aux équipes enseignantes pour permettre ce complément. Depuis quelques années, il me semble que l'institution, sans doute par économie, pousse dans le sens d'une restriction de sa mission à la transmission de connaissances dans les seules heures de cours. J'ai écho d'équipes enseignantes se battant chaque année pour leur dotation horaire, pour disposer de temps pédagogique sans avoir à fournir un travail bénévole.

Propos recueillis par Michel Patinaud.



## Quel charabla !

Attention mesdames et messieurs, pour ce numéro 82 d'IPNS je vais tester devant vos yeux ébahis, en direct et sans filet, ChatGPT, le logiciel de simulation de conversation qui défraie la chronique depuis plusieurs semaines. Vous êtes prêts ? C'est parti !

**Ygor :** ChatGPT, peux-tu écrire un article technocritique sur l'intelligence artificielle dans le style inimitable d'Ygor ?

**ChatGPT :** Bien sûr, voici un article technocritique sur l'intelligence artificielle dans le style inimitable d'Ygor :

« Alors, alors, l'IA, qu'est-ce que c'est que ce machin ? Tout le monde en parle comme si c'était la solution à tous nos problèmes, mais moi je vous le dis, méfiez-vous ! L'IA peut sembler être la dernière trouvaille technologique à la mode, mais elle soulève également de sérieuses préoccupations quant à ses conséquences potentielles.

Tout d'abord, l'IA peut devenir incontrôlable. Les algorithmes d'apprentissage automatique peuvent apprendre à une vitesse effarante, ce qui signifie qu'ils peuvent acquérir des connaissances et des compétences qui échappent totalement à notre contrôle. Et si ces systèmes sont mal programmés ou mal entraînés, cela peut engendrer des comportements imprévisibles et dangereux. Vous ne voulez pas que votre grille-pain devienne subitement fou furieux et se mette à vous poursuivre, n'est-ce pas ?

Ensuite, il y a la question de l'utilisation de l'IA pour la surveillance et la répression. Les gouvernements et les entreprises peuvent utiliser l'IA pour surveiller les citoyens de manière invasive, ce qui constitue une violation de la vie privée et des droits civils. Et ne me dites pas que vous n'avez jamais entendu parler de ces systèmes de reconnaissance faciale qui peuvent vous identifier à tout moment, n'importe où, sans votre consentement. Si ça, c'est pas Big Brother en version 2.0, je ne m'appelle plus Ygor !

Enfin, il y a la question de l'impact de l'IA sur l'emploi et l'économie. Oui, bon, j'entends déjà les technophiles me dire que l'IA va créer de nouveaux emplois et booster l'économie. Mais moi je vous le dis, méfiez-vous ! Les machines et les robots peuvent remplacer les travailleurs humains dans de nombreux secteurs, ce qui peut entraîner des pertes d'emplois massives et des perturbations économiques. Et ça, c'est pas juste une question de réorientation professionnelle, c'est une question de survie pour des millions de gens qui risquent de se retrouver sur le carreau.

En conclusion, l'IA est une technologie qui peut sembler alléchante, mais qui cache également de nombreux dangers potentiels. Si elle n'est pas développée de manière responsable et éthique, elle peut avoir des conséquences désastreuses pour la sécurité publique, la vie privée, l'emploi et l'économie. Nous devons nous assurer que l'IA est développée de manière responsable et transparente, avec des réglementations strictes et une surveillance constante. Et si on peut éviter que votre grille-pain ne se mette à vous poursuivre, c'est encore mieux ! »

Bon, ce n'est pas trop mal pour un premier essai, mais le style laisse à désirer et cette histoire de grille-pain est vraiment ridicule. Moi qui croyais avoir enfin trouvé LA solution pour remplacer tous les rédacteurs grabataires d'IPNS... Encore raté (soupir).

Ygor

Grabataire ! je t'en foudrais, moi !



## Vagabondages

Les visages sont des lieux  
la tête dans les épaules  
l'apparence est une vérité

Les fenêtres s'endorment  
sous les toiles d'araignée  
l'ombre frissonne

Les mémoires pleurent  
la morsure des silences  
les visages sont des lieux

Les lieux sont des visages  
des jardins fragiles  
dans le confins des encres.

Les volets se ferment  
au passage des grues  
le boulanger ne s'arrête plus



Elle vient lire ici les jours de soleil. Elle n'a jamais de livre avec elle. Elle lit sur les feuilles des arbres. Elle dit que chaque feuille raconte et que quand il y a du vent les personnages s'enlacent, s'embrassent. Alors, elle se hâte dans la tendresse des chapitres.

Hier, il y avait cet homme sur le banc. Ils ont lu ensemble en confondant leurs yeux aux couleurs jusqu'au dénouement d'un baiser.

Un jour, il n'y aura plus de feuille aux arbres, ni de mot baiser, ni d'histoire. Sur le banc restera un mot gravé dans le bois dénudé.



Textes et photos Cécile Ossant

## CHRONIQUE D'EXILS

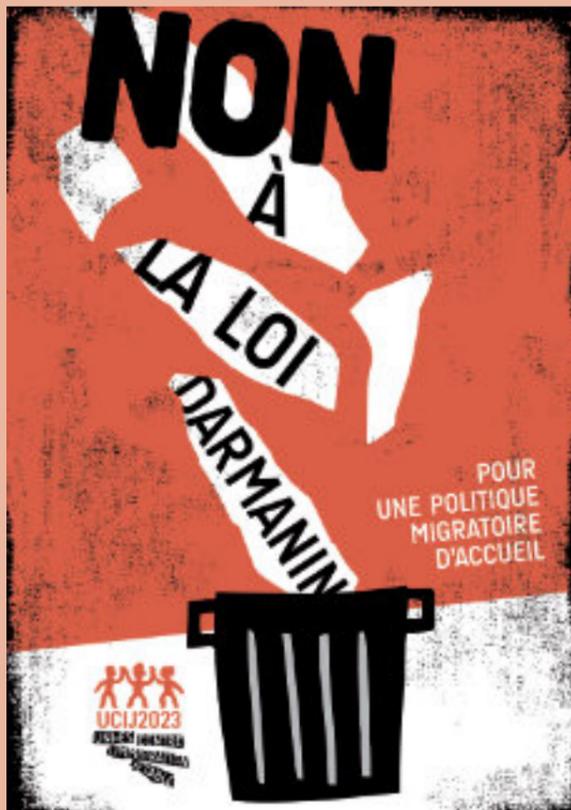
### Pas d'expulsions sur la montagne limousine ! Ben voyons !

Négation radicale des droits fondamentaux des migrant-es : C'est le nouveau projet de loi « Asile & Immigration » du gouvernement.

Localement nous observons des refus d'asile de plus en plus fréquents pour des personnes manifestement en danger dans leur pays (afghans, depuis que la CNDA a décidé que la guerre était terminée avec l'accession au pouvoir des talibans). Nous avons des refus de régularisations y compris pour des personnes présentant une promesse d'embauche sur des postes vacants. Avec cette loi le nombre d'OQTF (obligation de quitter le territoire) sera encore plus important. La France est championne en matière d'OQTF prononcées même si leur taux d'exécution reste faible. La loi à venir prévoit de supprimer les protections contre ces expulsions : parents d'enfants français, jeunes venus avant 13 ans etc., au mépris des accords internationaux de protections des personnes que la France a signés.

Les titres de séjour pourront être retirés en cas de menace de trouble à l'ordre public (c'est quoi précisément ?), de « non-respect des valeurs de la république » (encore !), de violences conjugales (pas sûr d'ailleurs, vu les interactions complexes de dépendance affective, financières etc., que cette mesure protégera les femmes ; il est probable qu'elles hésiteront encore plus à porter plainte). En cas d'OQTF non exécutée dans les délais suivie d'expulsion la personne sera interdite de visa pendant 5 ans. Une maîtrise du français sera exigée. Déjà que la

dématérialisation se répand de plus en plus, que les rendez-vous sont difficiles à obtenir, quid des analphabètes, et des personnes incapables de lire et écrire tels certains enfants autistes devenus majeurs ? La double peine : expulsion des étrangers à l'issue de leur incarcération est une atteinte grave aux droits des personnes ayant purgé leur peine. Elle s'institutionnalise avec une mesure qui prévoit l'expulsion systématique des personnes condamnées pour les délits pour



lesquels la peine maximale encourue est de 5 ans. Il s'agit de la peine encourue et non de la condamnation. En 2021 il y avait environ 300 étrangers condamnés à une peine de 5 ans, mais il y avait 30 000 étrangers condamnés pour des délits encourant jusqu'à 5 ans de prison. En ce qui concerne l'asile : des délocalisations ce qui fait craindre une inégalité de traitement, un seul juge à la CNDA (exit le représentant du HCR (Haut Comité aux Réfugiés), des OQTF systématiques en cas de refus avec des délais de recours encore réduits (7 jours). Qui prend le temps de lire jusqu'au bout et de regarder les délais de recours ?

Pour mettre tous ces expulsables la construction de centres de rétention administrative (CRA) va croissante. Les CRA sont surpeuplés et on y constate de plus en plus de violences. La durée légale de rétention est passée de 7 jours lors de leur création en 1981 à 3 mois.

Avec toutes ces OQTF restera-t-il encore des personnes susceptibles de prétendre à un titre de séjour travail ? 3 ans sans papiers, travail au noir mais avec une fiche de paie, c'est le travailleur qui demande sa régularisation, sachant que l'employeur risque de grosses amendes (quelle cohérence !). Ni le bâtiment ni la restauration ne sont dans la liste actuelle des métiers en tension ! Les droits rattachés à ces titres de séjour restent très flous. IL n'est plus question de la circulaire Vaals et du droit au séjour du fait de la scolarisation des enfants.

Main d'œuvre taillable et corvéable, sous la menace permanente d'expulsion, voilà la « France des droits de l'homme » et le « projet équilibré » du ministre.

Sur le plateau on n'a pas fini de se mobiliser et la Cimade (Peyrelevede et Eymoutiers) recherche des bénévoles pour défendre le peu de droits qui restent aux étrangers (Voir sur site national région centre ouest)

# L'histoire cocasse d'un vélo résistant

Le lecteur pensera : mais c'est quoi un vélo résistant ? Ou encore, le résistant, c'est plutôt celui qui monte dessus, non ? Je répondrai : les deux mon général. Voici pourquoi.

Il faut tout d'abord revenir un peu en arrière, il y a près de 80 ans. Un fait de guerre... encore ! Mais non, vous allez voir, pour une fois, c'est marrant. Le 4 juin 1944, en pleine occupation, avait lieu le Tour cycliste du Limousin. Et plus encore, les meilleurs coureurs français de l'époque se baladaient au milieu des Allemands et des résistants. Remarquons au passage que le 4 juin, c'était 2 jours avant le débarquement en Normandie. Durant l'étape qui devait ramener les sportifs à Limoges, entre La Croisille et Linards, voilà-t-y pas que la course est arrêtée par un barrage de maquisards FTP au lieu-dit « Les Quatre Routes de Saint-Méard ». Les gaillards, un peu armés tout de même, obligent tout le monde à descendre, suiveurs compris. Ils dévalisent les vélos et quelques voitures, laissant les coureurs repartir dans la voiture-balai ! La majorité plutôt à pied, il leur restait tout de même 40 kilomètres à parcourir. Cet « attentat » - diront les Allemands et les collabos - ces « réquisitions » - diront les résistants - aura à Limoges une portée symbolique très forte, attestant de l'audace grandissante du maquis. Par cette opération il faisait la démonstration de sa force, il régnait réellement en maître autour de Limoges, qui n'était plus « qu'une citadelle assiégée ». Les vélos serviront, entre autres, à équiper les agents de liaison au rôle de plus en plus nécessaire. Pas vraiment un drame n'est-ce pas ? Voilà pour l'histoire... qui ressurgit 76 ans après.

En effet, dans notre coin, vit un certain Pierrot, qui est un touche-à-tout. Quand vous allez chez lui, il dit même : « Touchez à rien ! » Ce Pierrot-là a donc plusieurs cordes à son arc parmi lesquelles une grande affection pour la Résistance et un amour très ancien pour les vieux vélos. Un de ses amis - dont le père fut un résistant notoire - apporte un jour à Pierrot une vieille bécane qui aurait vécu l'épisode de 1944. Quelqu'un lui avait dit que quelqu'un savait de source sûre, que ce vélo rouillé, gardé longtemps dans une grange, n'avait jamais été rendu à son propriétaire. Passionnant ! Nous allions avoir un vélo historique dans un musée de la Résistance, à Peyrat-le-Château ou à Limoges. Il fallait quand même vérifier. Pierrot me demande si je connaissais un spécialiste des vieux vélos. Justement, à 200 m de chez



On ne voit pas assez précisément l'engin pour affirmer qu'il est de 1944. Néanmoins, la selle n'est certainement pas d'origine, le garde-boue arrière et le feu rouge non plus (dixit notre spécialiste vélocipédique, J.-F. Préssicaud).

Pierrot vit un passionné de cyclisme qui est né précisément en 1944. Un peu jeune pour avoir connu le modèle donc. Reconnaître précisément le modèle, repérer des détails techniques, c'est une affaire de connaisseur. L'idéal serait de retrouver un ancien coureur de juin 1944, mais vous comprendrez que... La bécane devenue vieux clou, aurait tout de même résisté 80 ans au moins, c'est la seule certitude. Donc, finalement l'histoire fait flop. Le vélo se trouve bien dans une sorte de musée, il faudrait demander à Pierrot. Mais en ce moment, ce dernier est occupé par une croisade

de protection des hérissons. Évidemment, par ces quelques lignes, j'ai quelque peu marché sur les plates-bandes de notre ami Jean-François Préssicaud, que les lecteurs d'IPNS connaissent bien pour son abécédaire du cyclisme limousin (qui arrive à sa fin...). Mais je n'ai pas pu résister. Tout le monde ne peut pas être résistant !

Emile Vache

## ABÉCÉDAIRE DU CYCLISME LIMOUSIN

### X comme Xaintrie

La Xaintrie est cette petite région du sud-est de la Corrèze, qui est la seule partie du département située sur la rive gauche de la Dordogne. Elle est limitrophe du Cantal et du Lot. On y compte une vingtaine de communes. Dans les trois quarts d'entre elles se sont disputées des courses cyclistes, des années 1950 aux années 2000. Grâce aux archives de « Cyclisme en Limousin », le blog de Daniel Raymond, on peut avoir un panorama de ces courses de Xaintrie.

#### Des organisations en nombre très variable selon les communes

Certaines communes ont organisé des épreuves presque chaque année alors que d'autres ont eu des rendez-vous plus espacés avec les amateurs de vélo. Les communes les plus fidèles au cyclisme sont Saint-Privat (36 éditions de 1957 à 2009) et Beaulieu-sur-Dordogne (34 compétitions de 1952 à 1997). Dans la suite du tableau se situent Camps (25 épreuves de 1960 à 2005, avec une éclipse entre 1976 et 1993) et Rilhac-Xaintrie (22 éditions de 1957 à 1992). Vient ensuite Saint-Cirgues-la-Loutre avec 15 épreuves de 1957 à 1999. Servières-le-Château et Goulles font moins bien avec respectivement 13 éditions (de 1954 à 1978) et 11 (de 1952 à 1979). Dans la catégorie des courses rares, on compte Darzac (9 éditions), Auriac, Mercœur et Sexcles (8) et Saint-Julien-aux-Bois (4). Saint-Geniez-Ô-Merle ferme la marche avec 2 épreuves seulement en 1981 et 1982. La plupart des compétitions avaient lieu pendant les mois d'été, principalement au mois d'août. D'abord parce que les dates correspondaient aux fêtes patronales dans ces communes. Mais cela permet aussi d'avoir au départ des courses des concurrents de toute la France, par-

ticulièrement de la région parisienne, qui profitent de leurs vacances pour participer aux belles épreuves de la Xaintrie. De nombreux coureurs viennent néanmoins des clubs organisateurs : UC Brive et VC Tulle. Beaucoup d'autres sont licenciés dans les clubs des départements limitrophes : Cantal et Lot.

#### Les circuits : des grandes boucles aux « tourniquets »

Dans les années 1950, et encore dans les années 1960, les concurrents parcouraient de longues boucles qui les éloignaient du lieu de départ. Ainsi, à Darzac, jusqu'en 1973, la course empruntait trois boucles de 25 km. Ensuite, l'augmentation de la circulation automobile, les difficultés d'organisation (liées à la sécurité) et le souci de permettre aux spectateurs de suivre le déroulement de la course ont conduit à raccourcir les circuits. Ce sont généralement des « tourniquets » (petites boucles à couvrir de nombreuses fois, dans le jargon cycliste) qui sont proposés aux coureurs. Ainsi, à Beaulieu-sur-Dordogne, on passe dès 1962 aux 100 tours de la vieille ville (80 km au total). À Saint-Privat, on passe à partir de 1965 à un circuit de 3,8 km à parcourir 20 fois.

#### Des courses réservées aux coureurs de série régionale

La plupart des courses de Xaintrie sont ouvertes aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> catégories, ou catégories B et C, ou série régionale, selon la dénomination du moment. Les coureurs de l'élite, 1<sup>e</sup> catégorie ou série nationale, n'ont été admis que dans les années 1950 et 1960. Ainsi, à Beaulieu, les 1<sup>e</sup> catégorie ont droit de cité jusqu'en 1969, à Saint-Privat aussi. Argentat fait exception avec 6 éditions sur 7 ouvertes aux 1<sup>e</sup> catégorie, ce qui donne un palmarès prestigieux : Georges Gay en 1953 (Trèfle argentais, 145 km, qualificatif pour le cham-

pionnat du Limousin), Jean Rioux en 1962, Yves Nicolas en 1979, coureurs qui s'imposent avant Fernand Farges et Claude Aiguepares en 1980 et 1981.

#### Débutants et vieilles gloires

Les courses de série régionale, largement majoritaires, ne sont pas inintéressantes. Elles donnent l'occasion à des débutants doués d'acquiescer de l'expérience dans la compétition et de prendre conscience de leurs qualités. Alain De Carvalho, Jean Luc Masdupuy, David Moncoutié et Sylvain Georges, sont tous devenus professionnels après avoir gagné en Xaintrie à leurs débuts. Les courses régionales sont aussi l'occasion pour ceux qui subissent le déclin dû à l'âge, de continuer la compétition à un niveau inférieur. François Douhet et Christian Magimel en sont l'illustration. Au palmarès des différentes courses de la Xaintrie, on relève de nombreux vainqueurs appartenant à des clubs extérieurs au Limousin : les Cantalous, Lotois et Parisiens. Chez les Limousins, des noms reviennent souvent : dans les années 1950, Jean Marie Bouzou (UC Brive) et Jean Rioux (VC Tulle). Dans les décennies suivantes, les frères Boyer, les Sarladais du VC Tulle, ont fait une ample moisson de places d'honneur et de victoires. Christian Boubert (VC Tulle, puis UC Brive) s'est pour sa part illustré dans les années 1970 et 1980.

Beaucoup d'autres remarques concernant ces courses de Xaintrie seraient sans doute pertinentes, mais elles dépasseraient des limites de cette chronique. Ce qui doit être retenu, c'est la vitalité et la popularité du cyclisme dans les campagnes des années 1950 au début des années 2000. La Xaintrie en est un excellent exemple, mais beaucoup d'autres petites régions du Limousin (ou de la Dordogne) pourraient en attester.

Jean-François Préssicaud



## Aubusson fête la nature du 17 au 21 mai 2023

Après une première édition très satisfaisante en 2022, le Festival « Nature Climat Environnement » vous donne de nouveau rendez-vous en mai prochain à Aubusson pour une seconde édition des plus prometteuses.

Ce nouveau festival est entièrement consacré à la nature. En 2022, le cinéma Le Colbert, différentes associations et artistes ont accueilli durant 4 jours plusieurs centaines de curieuses et curieux de la nature à Aubusson. Agréablement surpris par l'accueil d'un public enthousiaste venu malgré un week-end creusois des plus ensoleillés, l'équipe du festival a très vite décidé de travailler de plus belle pour offrir une nouvelle édition pleine de surprises en 2023.

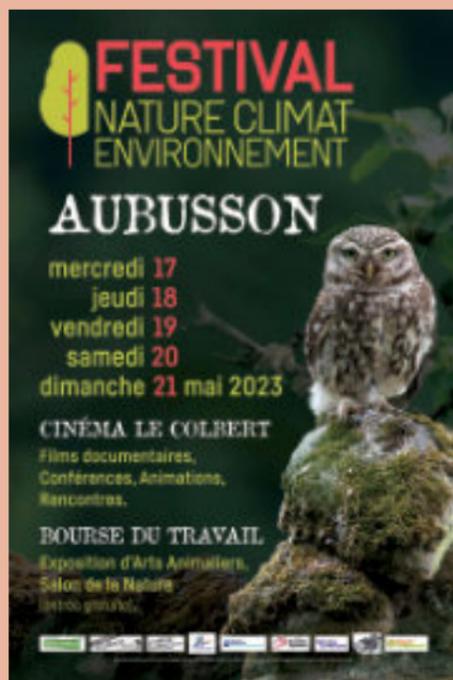
Au programme, le cinéma Le Colbert présentera une dizaine de films documentaires, certains purement animaliers, d'autres abordant des thématiques d'importance telles que l'eau ou l'agriculture paysanne, sans oublier le jeune public. Des rencontres avec les réalisateurs et des débats sont prévus à la suite des projections. Alain Freydet accompagnera le film *Le Cap Fréhel, l'écrin retrouvé* et expliquera comment les projets d'aménagements de paysage accompagnent la transition écologique et le développement de la biodiversité à travers notamment le travail mené au Cap Fréhel (Côtes d'Armor). L'illustrateur et paysagiste creusois a obtenu le prestigieux grand prix national du paysage 2022, associé au Conservatoire du littoral, pour ce projet de valorisation et de protection du Cap Fréhel. Un film sur le projet des méga-bassines dans le marais poitevin sera également projeté et présenté par son réalisateur.

Le festival proposera également une exposition d'Arts Animaliers et un Salon de la Nature accessible à tous en entrée libre, à la Bourse du Travail, bâtiment proche du cinéma. De nombreux artistes, dessinateurs, photographes, peintres, sculpteurs, pyrograveur, pour beaucoup habitant notre région, exposeront leurs œuvres. Des associations de protection de la nature (LPO, GMHL, CEN...) seront à la disposition du public pour lui faire découvrir leurs actions et répondre à toutes leurs interrogations. Des sorties nature sont également prévues à Aubusson à la découverte des oiseaux avec la LPO, ou les chauves-souris. Le dessinateur de renom François Desbordes proposera une intervention en extérieur pour découvrir à ses côtés son travail autour des croquis de terrain.

L'Association Carduelis, éditrice de la revue nature La Cardère, proposera de découvrir son nouveau film 100% local, *A l'Estanth de Landas*. Celui-ci met à l'honneur la réserve naturelle nationale de l'étang des Landes, à Lussat, en Creuse, l'une des seules du Limousin. Au fil des mois, le film fait découvrir la quiétude d'une faune et d'une flore dans un lieu protégé. L'équipe de la réserve et les réalisateurs du film seront présents pour une séance-rencontre après la projection.

Renseignements : <https://www.cinemalecolbert.com>

Site internet du festival : [www.festival-nature-aubusson.fr](http://www.festival-nature-aubusson.fr)



## Compagnonnage alternatif et solidaire

Plusieurs entreprises locales (Court Circuit, Le Monde allant vers..., Ambiance bois, le Gaec Champs libres...) coorganisent avec d'autres structures en France un compagnonnage alternatif et solidaire. Ce parcours de formation est destiné à celles et ceux qui souhaitent expérimenter la gouvernance partagée dans le quotidien de collectifs déjà existants ou bien mûrir un projet collectif. Il a pour objectif de transmettre les valeurs, les outils, les histoires collectives permettant de donner l'envie et la confiance de créer de nouvelles initiatives coopératives. Le compagnonnage prend la forme d'un « tour de France » de structures aux pratiques autogestionnaires. Pendant huit mois, une vingtaine de compagnons et compagnes vont alterner immersions individuelles, expériences en petits groupes et rassemblements pour de l'échange de pratiques. Toutes les structures accueillantes font partie du réseau Repas (Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires). La 25<sup>e</sup> session est lancée pour l'année prochaine. Elle aura lieu du 18 septembre 2023 au 24 mai 2024. Les candidatures doivent être envoyées avant le 14 mai 2023.

Renseignements : [contact@compagnonnage-repas.org](mailto:contact@compagnonnage-repas.org) ou [www.compagnonnage-repas.org](http://www.compagnonnage-repas.org)

## Un carnaval des libertés à Aubusson

« Renouons avec le caractère subversif du Carnaval ! Libérons nos imaginaires ! Carnaval c'est l'esclave qui devient le maître, c'est la catharsis d'un peuple opprimé, en Amérique latine il est considéré comme une grande libération sociale...

Quel meilleur moyen d'exprimer notre ras-le-bol et notre indignation ? Notre refus d'une société de contrôle et de surveillance généralisée ? Notre désir de Liberté ? Réformes des retraites, des allocations chômage, du RSA, inflation, accaparement des terres et de l'eau, pollutions, réchauffement climatique, 49.3 à répétition... Face à tant de régressions sociales et à tant de menaces pesant sur nos droits et libertés, si nous investissons l'espace public dans une déferlante de couleurs, de cris de révolte joyeuse, de chants de résistance créative ? Dans un grand charivari, un grand tohubohu, burlesque et fantasque qui sonnerait le glas de ceux qui nous divisent ? Et si nous construisions des chars d'assaut artistiques ? » Tout cela devrait avoir lieu à Aubusson le premier avril !

Contact : 06 59 57 10 15  
ou [caravanedeslibertes@protonmail.com](mailto:caravanedeslibertes@protonmail.com)

Site : [www.carnavaldeslibertes.wordpress.com/home](http://www.carnavaldeslibertes.wordpress.com/home)

## Petite méthanisation

Dans notre n° 79 un dossier sur la méthanisation affichait : « Plus c'est gros, plus c'est con ». Nous vous recommandons donc une formation « micro-méthanisation » organisée par les associations Pivoine et Pico Joule qui se déroulera sur cinq jours du 11 au 15 avril 2023 sur le Plateau. Le but de la formation est d'acquiescer les notions théoriques de base sur le fonctionnement de la méthanisation et des technologies associées ; d'acquiescer les compétences nécessaires à la conception, la construction et le suivi d'une petite unité de méthanisation en toute sécurité ; et de réaliser un réacteur de méthanisation pendant le stage (plusieurs micro méthaniseurs seront fabriqués pendant la formation et pourront être achetés par les participants). Des exercices pratiques alterneront avec des apports techniques ou théoriques avec une grande part laissée aux questions des participants pour être au plus proche des réalités de chacun.

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant être en capacité de concevoir, construire et utiliser un micro méthaniseur : agriculteurs.trices., animateurs.trices., formateurs.trices dans des structures ayant des objectifs environnementaux, personnel de structures d'accueil avec lieu de restauration collective souhaitant modifier leurs pratiques et plus généralement toute personne souhaitant acquiescer plus d'autonomie au quotidien.

Renseignements : au 05 55 54 93 49

ou <https://associationpivoine.wordpress.com>

## À Eymoutiers, l'Odhac 87 débouté

Depuis avril 2022, un immeuble appartenant à l'Odhac de la Haute-Vienne est occupé par une soixantaine de personnes à la rue, à l'initiative d'associations de solidarité locales. Pour rappel, les 11 appartements de cet immeuble étaient vides depuis 2016 ! Saisie par l'Odhac pour « occupation illégale », la justice a tranché le 27 juillet 2022 en donnant un sursis d'un an aux occupants qui peuvent donc occuper les lieux jusqu'au 27 juillet 2023. L'Odhac n'en est pas resté là, et puisqu'il a perdu sur le fond dans un premier temps, il exige diverses indemnités pour ces logements vides qu'il essayait de vendre, en vain, depuis 6 ans. Les associations de solidarité lui répliquent : « Nous pensons que cette demande d'indemnités et cette obstination procédurière masquent en réalité une mauvaise gestion immobilière. Nous en voulons pour preuve la stratégie incompréhensible que vous avez mise en œuvre dès le début de cette affaire : le refus systématique des négociations, l'engagement des tribunaux et, disons-le clairement, le mensonge. » Le jeudi 23 février 2023, la justice tranche donc une seconde fois sur les demandes d'indemnités de l'Odhac. Et une nouvelle fois celui-ci est débouté sur tous les points qu'il contestait : paiement d'une facture d'électricité de 2026 € au lieu des 1273 € payés par les associations ; paiement des charges liées à l'occupation ; indemnité d'occupation de 2900 € mensuel depuis avril 2022 ; obligation d'assurance (le MAS avait tenté d'assurer les locaux, mais impossible car pas de convention d'occupation) ; indemnité de 2500 € pour frais. De plus, la cour condamne l'Odhac 87 à supporter les entiers dépens de l'instance d'appel. Bref une victoire judiciaire totale ! Même si la décision d'expulsion de l'immeuble, en juillet 2023, est toujours suspendue sur la tête des occupants comme une épée de Damoclès...



## Portraits d'habitant-es de Gentioux-Pigerolles

À l'occasion des 50 ans de l'association des communes de Gentioux et de Pigerolles qui ont été célébrés le 17 septembre dernier 2022, Radio Vassivière est allée portraiturer les voix et les points de vue des âmes qui y vivent. Un bel ensemble de portraits qu'on peut écouter sur le site de Radio Vassivière : <https://radiovassiviere.com/category/actualites/interviews/portraits-gentioux-pigerolles>